

CESAG

Master en Banque et Finance

MBF

Option : finance d'entreprise et finance de marché

Année académique 2017-2018

Projet professionnel

Thème

CREATION D'UNE CRECHE POUR
LES FEMMES CADRES ET
PROFESSIONNELLES



Présenté par

FALL Fatima Zohra

MBF 17^{ème} Promotion

Sous la supervision de

Dr. YADE Mouhamadou Lamine

Enseignant associé au CESAG

Dakar, juin 18

DEDICACES

A mes chers parents, mes frères et sœurs pour leurs prières, la confiance et le soutien qu'ils m'ont toujours accordés dans les bons comme dans les mauvais moments. Cet amour maternel qui constitue une véritable source de motivation pour moi, et les sacrifices d'un père dévoué qui nous motive à rendre l'appareil en réussissant dans les études. Je leur en suis très reconnaissante.

Je rends hommage à Yahya FALL, mon défunt frère qui m'a toujours soutenu dans les études. Il m'a guidé, conseillé, suivi et a été une source de motivation dans la vie en général et grâce à qui j'aspire être une personne droite et pleine de ressources. Je ne te remercierais jamais assez mon cher frère. Tu resteras gravé dans notre cœur. Que Ton âme repose en paix !!!

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de :

- ✓ Professeur Boubacar BAIDARI, ancien Directeur Général et Professeur Serge Auguste BAYALA nouveau Directeur Général du Centre d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), pour le cadre et la bonne gestion ;
- ✓ La coordination du programme MBF et l'ensemble du personnel principalement le coordonnateur du programme M. Ababacar SECK, Madame Chantal OUEDRAOGO assistante du programme et M. Mamadou LEYE pour la pérennité de la qualité de l'enseignement, la notoriété du programme et leur soutien incondicional ;
- ✓ Le corps professoral et à l'ensemble du personnel du CESAG pour les enseignements et services que j'ai reçu durant ma formation ;
- ✓ Dr Mouhamadou Lamine YADE, mon encadreur pour la qualité et la rigueur de son encadrement ;
- ✓ Nos camarades de la 17^{ème} promotion ;
- ✓ Nos parents, pour leur amour et leur soutien constant ;
- ✓ Nos frères et sœurs pour leur encouragement ;
- ✓ Nancy et Ndèye Dior SALL pour leur soutien moral et tout leur amour qui m'ont permis de finir ce travail avec aisance et assurance.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANSD	: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APIX	: Agence Nationale Chargée de la Promotion et des Investissements et des Grands Travaux
BFR	: Besoin en Fonds de Roulement
BFRE	: Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BFRE	: Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BM	: Banque Mondiale
c	: Taux de croissance du chiffre d'affaires
CA	: Chiffre d'Affaires
CEPICI	: Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CESAG	: Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CF, CAF	: Cash-Flow, Capacité d'Autofinancement
CP	: Capitaux Propres
ETE	: Excédent de Trésorerie d'Exploitation
FR	: Fonds de Roulement
HT	: Hors Taxe
i	: Investissement, Coût total du projet
IP	: Indice de Profitabilité
MBF	: Master en Banque et Finance
OIT	: Organisation International du travail
Re	: Taux de rentabilité économique
Rf	: Taux de rentabilité financière
SARL	: Société à Responsabilité Limitée
SENELEC	: Société National d'Electricité
SONES	: Société Nationale des Eaux
TRI	: Taux de Rentabilité Interne
TTC	: Toutes Taxes Comprises
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
VAN	: Valeur Actuelle Nette

LISTE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

Figure 1 : avantages d'une SARL	14
Figure 2 : inconvénients d'une SARL.....	15
Figure 3 : nombre de parents ayant une activité.....	23
Figure 4 : profession des parents.....	24
Figure 5 : lieu d'habitation des parents	24
Figure 6 : commune de travail des parents.....	25
Figure 7 : nombre d'enfants par tranche d'âge	25
Figure 8 : moyen de garde des enfants	26
Figure 9 : taux de confiance des parents aux crèches.....	26
Figure 10 : présence de l'enfant par semaine	27
Figure 11 : besoin de la cantine dans la crèche	27
Figure 12 : Scolarité proposée par les parents.....	28
Figure 13 : Apport de la crèche aux enfants.....	28
Figure 14 : organigramme de la crèche.....	35

TABLEAUX

Tableau 1 : Importance des enfants de 0 à 4 ans	20
Tableau 2 : Evolution de la masse salariale de Children's Heaven.....	39
Tableau 3 : équipements de Children's Heaven.....	45
Tableau 4 : Charges immobilisées de Children's Heaven.....	46
Tableau 5 : Immobilisations corporelles de Children's Heaven	47
Tableau 6 : Dépôts et cautionnements de Children's Heaven.....	47
Tableau 7 : Investissement de Children's Heaven	47
Tableau 8 : Besoin en fonds de roulement de Children's Heaven	48
Tableau 9 : Investissement et financement de Children's Heaven.....	49
Tableau 10 : Bilan d'ouverture de Children's Heaven.....	49
Tableau 11 : Amortissement de l'emprunt de Children's Heaven.....	50
Tableau 12 : Amortissement des immobilisations de Children's Heaven	51

Tableau 13 : Budget des recettes de Children's Heaven	51
Tableau 14 : Budget de décaissement de Children's Heaven	52
Tableau 15 : Budget de trésorerie de Children's Heaven.....	53
Tableau 16 : Compte de résultat prévisionnel de Children's Heaven	54
Tableau 17 : BFRE de Children's Heaven	55
Tableau 18 : Plan de financement de Children's Heaven	56
Tableau 19 : Tableau de flux de trésorerie de Children's Heaven	57
Tableau 20 : Seuil de rentabilité de la première année du projet de de Children's Heaven.....	58
Tableau 21 : CA cumulé de Children's Heaven.....	59
Tableau 22 : Cash-flow actualisé de Children's Heaven	60
Tableau 23 : Taux de rentabilité des capitaux propres de Children's Heaven	62
Tableau 24 : Taux de rentabilité économique de Children's Heaven	63
Tableau 25 : Taux de croissance du CA de Children's Heaven.....	63
Tableau 26 : Ratio de remboursement des dettes financières de Children's Heaven.....	64

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire aux ménages	69
--	----

RESUME

Ce projet a pour but d'étudier la faisabilité sociale, technique, organisationnelle, financière et économique du projet de création d'une crèche destinée aux femmes cadres et entrepreneurs. Ce projet implique beaucoup d'acteurs tels que les associés (les parents, une banque de la place et/ou éventuellement d'autres organismes internationaux, par exemple l'UNICEF) et le promoteur.

Depuis la nucléarisation des familles africaines, les ménages sont passés du mode élargi du ménage (père, mère, frères, sœurs, cousins) au mode restreint du ménage (couple et enfants) où la garde des enfants pose un problème aux parents professionnels. Dans un tel contexte, la crèche de « Children's Heaven » (le Paradis des enfants) constitue une vraie solution pour ces derniers. Sur ce projet professionnel, la création de crèche est d'une utilité particulière avec comme mission première de promouvoir chez l'enfant l'éveil, l'autonomie, la communication, la maîtrise du corps et la socialisation à travers divers jeux et activités et visualisations de films et d'images les permettant de se forger un avenir positif et sain.

Mots clés : faisabilité ; nucléarisation ; ménages restreints.

ABSTRACT

This project aims to study the social, technical, organizational, financial and economic feasibility of the creation of a nursery for women managers and entrepreneurs. This project involves many actors such as partners (parents, a bank of the place and / or possibly other international organizations, for example UNICEF) and the promoter.

Since the nuclearization of African families, households have moved from the extended household mode (father, mother, brothers, sisters, cousins) to the restricted household mode (couple and children) where childcare is a problem for professional parents. In such a context, the nursery of "Children's Heaven" is a real solution for them. On this professional project, the creation of a nursery has a particular utility with as primary mission to promote in the child the awakening, the autonomy, the communication, the control of the body and the socialization through various games, activities and visualizations of films and pictures allowing them to forge a positive and healthy future

Keywords : feasibility; nuclearization; restricted households.

RESUME DU PROJET

Fiche synoptique du projet	
Intitulé	Création d'une crèche pour les femmes cadres et professionnelles
Activités menées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'une équipe de professionnels spécialisés pour la garde de leurs enfants ✓ Ingénierie financière, ✓ Conseils, ✓ Formations
Promoteur	FALL Fatima Zahra
Atouts du promoteur	<p>Master en Banque Finance</p> <p>Expérience en vie associative et familiale</p>
Caractère innovant du projet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroître le nombre de crèche à usage professionnel ; ✓ Fournir des services de qualité et innovant pour les parents et les enfants ; ✓ Rapprocher les parents à leurs enfants par la proximité de la crèche.
Indicateurs-clés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coût du projet : 75 475 810 F.CFA ; ✓ Capital social : 15 095 162 F.CFA ; ✓ Compte associés : 22 642 744 F.CFA ; ✓ Crédit sollicité : 37 737 905 F.CFA ; ✓ Chiffre d'affaire moyen : 9 132 561,84 F.CFA ; ✓ Taux de rentabilité interne : 42% ✓ Délai de récupération : 3 ans 10 mois et 29 jours ; ✓ Indice de profitabilité ou RUMI : 3,64% ; ✓ Résultat moyen : 2 564 878,72 F.CFA ; ✓ Nombre d'emplois créé : 08 la 1^{ère} année ; 9 de la 3^{ème} à la 6^{ème} année et 10 de la 7^{ème} à la 10^{ème} année d'exercice.

SOMMAIRE

DEDICACES	I
REMERCIEMENTS	II
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	III
LISTE DES ILLUSTRATIONS	IV
RESUME.....	VI
SOMMAIRE	VIII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE : PRESENTATION GENERALE DU PROJET ET DES PROMOTEURS	6
1.1. ANALYSE PESTEL DU SECTEUR DE LA CRECHE AU SENEGAL	6
1.2. PRESENTATION DE CHILDREN’S HEAVEN.....	9
1.3. FORME JURIDIQUE ET INTERETS DU PROJET	12
1.4. IDENTIFICATION DES ASSOCIES DE CHILDREN’S HEAVEN.....	16
CHAPITRE : ASPECT ECONOMIQUE DE CHILDREN’S HEAVEN	18
2.1. ETUDE MARKETING DE CHILDREN’S HEAVEN	18
2.2. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE CHILDREN’S HEAVEN	34
2.3. ETUDE TECHNIQUE DE CHILDREN’S HEAVEN	40
CHAPITRE : ASPECT FINANCIER DE CHILDREN’S HEAVEN	46
3.1. ETUDE FINANCIERE DE CHILDREN’S HEAVEN	46
3.2. ETUDE DE LA RENTABILITE DE CHILDREN’S HEAVEN.....	58
CONCLUSION	66
ANNEXES	68
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	70
TABLE DES MATIERES	70

INTRODUCTION

CESAG - BIBLIOTHEQUE

La femme est le pilier, l'épicentre de toutes les activités menées dans la société. C'est à elle que la nature a donné le pouvoir de donner la vie. La société lui a donné multiples rôles parmi --lesquelles la procréation, l'éducation, le soin, pour dire qu'elle a le profil de femme au foyer. L'entrepreneuriat féminin a toujours été une réalité en Afrique. Selon l'étude du Global Entrepreneurship Monitor (GEM, édition 2016-2017), 1 163 millions de femmes dans le monde ont créé une entreprise et 111 millions en dirigent une déjà constituée. Ce chiffre est en progression de 10% depuis 2014 et qui se rapproche des taux masculins. Les auteurs soulignent l'existence d'un entrepreneuriat de nécessité plus répandu dans les pays en développement (Asie, Amérique latine et dans une moindre mesure l'Afrique subsaharienne où la promotion de femmes créatrice d'entreprise est même supérieure ou égale à celle des hommes. En Afrique, des freins psychologiques sont moindres car les femmes des pays moins développés estiment à 67% qu'elles sont capables de monter une affaire et elles ne sont que 35% à le penser dans les pays développés. Et pourtant, celles-ci ont un appui dans leur vie privée et profitent pleinement d'un équilibre entre leur vie de mère et celle professionnelle car les crèches sont déjà très nombreuses et développées dans leur zone. Selon le GEM, le Sénégal occupe la première place parmi les Etats d'Afrique subsaharienne dans la création d'entreprise par des femmes. La preuve étant de la marge de progression de la gent féminine sénégalaise dans le secteur d'activité entrepreneuriale. D'après ce document, 62,9% des femmes ont créé une entreprise et pourtant la garde spécialisée des enfants n'est pas si répandue pour l'appui.

Malheureusement, la plupart de cet entrepreneuriat est informel. L'éducation de la femme a toujours été une actualité en Afrique. De nos jours, il n'est plus à prouver que la femme a sa place dans le monde professionnel.

Depuis 2000, le nombre de crèches croît timidement contrairement à l'insertion des femmes et à l'augmentation des taux de scolarisation des filles. Ce qui crée la demande réelle de crèches chez les femmes professionnelles. Cette évolution laisse place à une situation qui est la garde et la sécurité de l'enfant qui étaient les propres tâches de la femme.

L'ancien président de la République A. Wade avait manifesté sa volonté d'impulser de manière décisive le développement de la petite enfance : d'où la création du ministère de la petite enfance et de la case des tous petits : « l'État a choisi d'investir sur le capital enfant en vue d'en assurer une relève de qualité. ». Les autorités sénégalaises accordent une attention grandissante à la petite enfance, qui jouit d'un soutien politique fort et est devenue une priorité nationale grâce à une volonté politique portée par le président de la République et dans un contexte international et régional favorable à l'éducation des jeunes enfants. De fait, la petite enfance a gagné en importance et en visibilité par l'adoption de différents traités clés relatifs

aux droits des enfants insistant notamment sur la reconnaissance et le respect des principes universels en matière de droits à l'éducation et à la protection dès la naissance. Cependant, malgré ce développement, le secteur va connaître une demande plus grande que l'offre. De plus, la qualité des crèches présentes n'est pas adaptée à la demande actuelle.

La femme cadre a besoin, pour son épanouissement personnel et professionnel, d'un appui, d'une aide qu'elle n'a plus car l'Afrique est nucléarisée et les concessions africaines ont quasi-disparues. De plus, la cherté de la vie et la rareté de la confiance dues des nombreux problèmes sont observées dans la société contemporaine. Face à ce besoin d'aide est venue la garde à domicile de ces enfants par des domestiques. Ce phénomène qui n'est pas nouveau a fait face à de nombreux problèmes qui sont survenus. Ces domestiques ne sont pas spécialisées dans la garde de l'enfant ou de l'éducation des enfants et les conjuguent souvent avec des travaux ménagers. Ce qui en est résulté est le manque d'éducation de l'enfant, son introversion du fait que celui-ci ne soit pas habitué à la vie en société des accidents dus à leurs inattentions, des enlèvements depuis un passé récent, etc. Le meilleur moyen de préparer l'enfant à sa vie dès le jeune âge commence donc par la socialisation de celui-ci et l'éducation prématurée par des spécialistes en la matière.

Selon UNICEF (2013), le taux de participation à l'école secondaire entre 2008 et 2012 des garçons est de 34.9 % contre le taux pour les filles à 32 %, ce qui ne cesse d'évoluer et qui se traduit par une évolution parallèle pour le cursus universitaire laissant entendre une insertion professionnelle grandissante et très importante. La femme prend plus de responsabilités et s'épanouit dans son milieu de travail où elle ne cesse de graver les échelons. Face à ce phénomène, se pose de nombreux problèmes liés à la vie privée de la femme qui souvent impactent sur sa vie professionnelle.

L'enfant est un être attaché à sa mère naturellement : d'où la problématique de la garde de l'enfant de la femme professionnelle. La petite enfance commence à la naissance jusqu'à l'âge de 5 ans révolus, selon UNICEF. Pendant cette étape cruciale de la vie de l'enfant, la mère professionnelle se trouve dans l'incapacité de faire face à l'éducation de son enfant sans aide.

Le type d'éducation dispensé à la petite enfance a une fonction structurante dans le processus d'émergence de la personnalité et de l'éveil de ses virtualités profondes et prépare globalement l'enfant aux apprentissages scolaires ultérieurs.

A un stade, de sa vie, la femme est face au besoin de se marier et faire des enfants. Après la naissance d'un enfant, il est possible que les nouveaux parents se sentent dépassés en raison de leurs nouvelles responsabilités, des attentes qu'ils se sont fixées, de la routine qui n'est pas encore établie, etc. Certains sont désorientés et se retrouvent chez le psychologue du fait du changement si ceux-ci n'ont pas d'aides de leur proches du fait que beaucoup d'entre eux sont autant occupés qu'eux. et parfois se retrouvent devant un procureur pour divorcer. La venue d'un enfant dans une famille purement professionnelle est souvent compliquée. Certaines ont même cette peur du mariage pour ne pas de faire face à une grossesse rapide qui pourrait leur coûter leur poste. La maternité constitue donc un obstacle pour les femmes professionnelles surtout du fait des considérations socioculturelles. Selon le rapport 2016 de l'OIT (Organisation International du Travail), que ce soit dans les pays à revenus élevés ou faibles, en moyenne les femmes effectuent deux fois et demie plus d'heures de travail domestique et de soin non rémunéré que les hommes. Ces facteurs prouvent les obstacles que les femmes cadres rencontrent majoritairement en termes de barrières culturelles et de la difficulté de conciliation du rôle mère, épouse, salariée.

Par conséquent, les femmes cadres ont un réel besoin de crèches professionnelles une fois de retours des congés de maternité.

La mère cadre fait souvent face à des problèmes qui surgissent après les congés de maternité. Ces problèmes sont souvent liés à la garde de l'enfant. Parfois, les absences et les retards répétés des jeunes mères peuvent avoir un impact négatif sur leur rendement au travail et générer des tensions avec leurs employeurs et même créer des problèmes dans leurs problèmes conjugaux, psychologiques, sociaux, ... Ainsi, commencent les problèmes dans l'entreprise où les hommes sont promus à la place des femmes du fait de leur indisponibilité pour certains postes ou responsabilités. Beaucoup de femmes font face à différentes formes de discriminations au cours de leurs carrières qui à la base sont causées que par un seul facteur, non moins important : la maternité. Ainsi, la femme n'arrive pas à concilier vie privée et vie professionnelle. Cela va jusqu'à créer de nombreux cas de divorces dans la société. La femme cadres a donc moins de chance d'être stable dans sa vie privée du fait de ses obligations supplémentaires.

En termes de salaire, les résultats du rapport confirment les précédentes estimations de l'OIT selon lesquelles, globalement, les femmes ne gagnent toujours que 77 % de ce que gagnent les hommes. Le rapport précise que ces disparités salariales ne peuvent s'expliquer que par les seules différences d'âge ou d'éducation. Cet écart peut être imputé à une sous-évaluation

du travail accompli par les femmes et des compétences requises dans les secteurs ou professions dominés par les femmes, aux discriminations, et à la nécessité pour les femmes de faire des pauses dans leur carrière ou de réduire leur durée du travail rémunéré pour assumer des responsabilités familiales supplémentaires telles que la garde d'enfant.

Selon les *bridgets.com*, 68% des femmes qui divorcent ont une activité professionnelle. De plus en plus de femmes cadres sont célibataires à cause de la crainte de perdre leur rythme de travail du fait de leur statut matrimonial ou de l'augmentation de leurs responsabilités que ce soit vis-à-vis de leur nouveau statut ou des nouvelles responsabilités comme mère de famille et autres responsabilités y attirant.

Ce projet permettra de diminuer le taux de divorce au Sénégal en permettant au couple d'avoir moins de conflits par rapport à la garde et à l'éducation des enfants. Ainsi, cela permettrait au couple de consacrer moins de temps à la préoccupation de l'enfant et entretenir plus leur relation de couple ou autres. Elle permettrait alors d'améliorer le niveau de vie des enfants et de leurs parents. Il aura aussi pour objectif de trouver des solutions aux femmes afin d'améliorer leur niveau de rentabilité au travail et aussi de répondre à leurs obligations naturelles et être plus à l'aise dans leur vie conjugale. La présente étude porte sur la création d'une crèche privée à Dakar. La crèche sera à l'image des crèches occidentales où l'éducation de l'enfant se fera sur mesure. L'éducation et le bien-être de l'enfant étant au centre de l'activité. Nous cherchons par ce projet à créer dans la vie de la femme un équilibre qui serait une continuité dans la société à travers une contribution plus optimale de la femme.

L'objectif général de ce présent projet est de justifier la faisabilité sociale, technique, organisationnelle, financière et économique du projet de création d'une crèche destinée aux femmes cadres et entrepreneurs

Pour y parvenir, nous nous sommes posé la question centrale à savoir : comment concevoir un projet techniquement faisable et économiquement rentable pour mobiliser un financement adéquat et surtout assurer sa continuité par le refinancement sur le long terme ?

Méthodologiquement, il s'agit de vous faire :

- ✓ Une présentation générale du projet et des promoteurs ;
- ✓ Une présentation de l'aspect économique ;
- ✓ Une présentation de l'aspect financier du projet.

CHAPITRE 1

PRESENTATION GENERALE DU PROJET ET DES PROMOTEURS

Dans ce chapitre, nous présentons tout d'abord brièvement notre projet, nous vous ferons part ensuite de notre choix de la forme juridique et enfin, nous vous présenterons les partenaires et le promoteur du projet.

1.1. ANALYSE PESTEL DU SECTEUR DE LA CRECHE AU SENEGAL

1.1.1. Politique

Le Sénégal par sa politique du PSE est salué par les pays émergents du fait du cadre politique, économique et social à moyen et long terme. Ces actions visent à augmenter durablement le potentiel de croissance ainsi qu'à stimuler la créativité et l'initiative privée pour répondre aux aspirations des citoyens à une meilleure vie. La politique actuelle du pays apporte une transformation structurelle de l'économie, promeut le capital humain à travers une amélioration significative des conditions de vie des populations, permet une bonne gouvernance pour renforcer la sécurité et la stabilité, protéger les droits et libertés.

De toute urgence, certaines réformes clés ont été menées depuis 2012 pour améliorer sensiblement l'environnement des affaires. Ils concernent notamment :

- l'automatisation des procédures administratives;
- la mise en place d'incitations et fiscal simplifié et juridiques dispositifs ;
- améliorer la compétitivité des facteurs de production;
- et promouvoir des investissements à fort impact.

En somme, le Sénégal est un pays stable politiquement avec une politique monétaire et un taux d'inflation maîtrisé qui tourne en dessous de 2%.

1.1.2. Economique

Le Sénégal possède la 4^{ème} économie de la sous-région ouest africaine après le Nigeria, la cote d'ivoire et le Ghana. Elle est la deuxième économie en Afrique de l'ouest francophone après la cote d'ivoire. Son économie est tiré par l'exploitation minière, la construction, le tourisme, la pêche et l'agriculture qui sont les principales sources d'emploi dans les zones

rurales. Les principales industries exportatrices du pays sont l'extraction de phosphates, la production d'engrais, les produits agricoles et la pêche commerciale ainsi que les projets d'exploration pétrolière. Le Sénégal a un PIB de 16.05 milliards de dollars avec une croissance de 6.6 en 2016

Le pays connaît un taux d'intérêt faible ainsi qu'un taux d'inflation maîtrisé mais un pouvoir d'achat élevé.

1.1.1. Social

L'éducation au Sénégal reste un objectif de première importance pour le gouvernement successif car la population est extrêmement jeune.

Le gouvernement a libéralisé en partie le système éducatif. Plusieurs écoles et universités privées ont vu le jour et ont un véritable succès tant la demande est forte.

Le Sénégal est un pays où la mode est d'actualité et où le mode de vie est très accueillant et où le peuple cultive la convivialité.

La santé est un secteur très suivi au Sénégal et où la technologie est de pointe

1.1.3. Technologique

Au Sénégal, la technologie et la science ont toujours occupé une place prépondérante dans les programmes et politiques des décideurs. Le développement de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication a révolutionné l'ensemble des secteurs d'activités de plusieurs façons différentes. Le Sénégal dispose d'infrastructures et des compétences humaines lui permettant de devenir dans le domaine des technologies numériques un HUB et business case de l'informatique et des télécommunications.

Ces dernières années, le taux de croissance économique du pays dans les technologies de l'information augmente et l'esprit de l'entrepreneuriat commence à gagner de plus en plus les jeunes sénégalais dans ce secteur. Selon le rapport du cabinet McKinsey « lions go to digital » montre que les technologies de l'information et de la communication contribuent à hauteur de 3.3% du PIB.

De plus le Sénégal acquiert une technologie lourde pour le développement de l'extraction du pétrole qui attend pour 2022.

1.1.4. Ecologique

L'écologie au Sénégal fait l'objet de préoccupations croissantes. La forte croissance démographique du pays a diminué par 4 sa bio capacité en 50 ans de 1961 à 2011. Les pollutions sont importantes et préoccupantes pour la santé des populations. La gestion des déchets est encore embryonnaire, les rejets ou incinérations à feu ouvert sont encore trop importants.

Le gouvernement ainsi que le niveau local s'organisent afin de mettre en place une politique environnementale. Des engagements internationaux sont pris. Le concours des associations et fondations est important (électrification et développement des énergies renouvelables ; collecte de déchets, tri et valorisation ; nettoyage de sites pollués par les déchets solides ; reboisement de forêts et mangroves).

1.1.5. Légal

Le Sénégal a entrepris des réformes de grande envergure pour libéraliser son économie et lui assurer efficacité et transparence. Il dispose de nombreux atouts pour garantir la sécurité et la prospérité des investissements dans les conditions les plus favorables.

Le Code des investissements

Dans le cadre du processus d'amélioration constante de l'environnement des affaires en vue de stimuler l'investissement privé, l'Etat du Sénégal a promulgué un nouveau code des investissements.

Le nouveau code répond aux objectifs ci-après :

- ✓ Amélioration de la compétitivité du Sénégal en termes d'incitations offertes aux investisseurs ;
- ✓ Mise en cohérence avec la réforme fiscale ;
- ✓ Création d'emplois ;
- ✓ Décentralisation des activités de production ;
- ✓ Densification du tissu industriel existant.
- ✓ Propriété industrielle

En somme le Sénégal est un pays politiquement stable, économiquement en voie de développement, socialement accueillant, technologiquement équipé, écologiquement fait des efforts et légalement en voie d'amélioration.

1.2. PRESENTATION DE CHILDREN'S HEAVEN

La présentation du projet est une partie importante qui donne une vue globale de la raison de la mise en place du projet. Nous vous présenterons le contexte et la justification du projet, ensuite les objectifs du projet et enfin le site géographique de l'implantation de la crèche.

1.2.1. Contexte et justification de Children's Heaven

A la base, l'Afrique représentait des concessions plutôt élargies. Avec le temps, l'environnement s'est de plus en plus modernisé. La vie est devenue chère, les mentalités nouvelles. Ces différents changements ont mené à la nucléarisation des familles africaines. Les ménages sont passés du mode élargi c'est à dire constitué du père, de la mère, des enfants, ainsi que les frères, sœurs, cousins des deux parents à un ménage restreint, se limitant au couple et aux enfants. Au départ, la garde de l'enfant ne posait pas de problème. De nos jours, avec les ménages restreints, les problèmes sont fréquents surtout lorsque la mère qui est chargée de la garde de son enfant travaille et est contrainte d'être absente de la maison pendant la journée. Si dans les ménages élargis, la garde de l'enfant ne posait pas de problème, il n'en est pas de même pour les ménages restreints, lorsque les deux parents exercent une activité les contraignant à être absents de la maison pendant la journée.

De la naissance à ses 5 ans, l'enfant est très attaché à sa mère. Pendant cette période, la prise en charge des enfants relève totalement de la mère.

Souvent, après la grossesse, la femme est actrice de multiples tâches allant de son ménage, de son rôle de mère à son travail. De cela résulte des irrégularités, des inattentions dans son travail. Cette situation impacte négativement sur la vie professionnelle de la femme. Il se crée ainsi une discrimination de celle-ci dans son lieu de travail allant même jusqu'au licenciement pour cause de grossesse. A compétences égales, les hommes sont promus au détriment des femmes du fait de leurs difficultés à être totalement disponible pour leur travail.

Cet état de fait crée de plus en plus des divorces au sein de notre société, causant même une hausse du taux de célibat. Les femmes interprètent finalement le mariage comme une source de charges supplémentaires, les empêchant de s'épanouir ou limitant leur expansion dans leur milieu de travail. La garde des enfants est donc finalement devenue un fardeau pour la femme, cela augmentant même le taux de contraception des femmes qui, selon les résultats de l'Enquête Démographique de Santé Continue (EDSC, 2016), était de 21% en 2015 et est de 23% en 2016

au Sénégal. La venue d'un enfant qui représentait pour la femme une bénédiction devient finalement un fardeau.

Au début de la nucléarisation de la famille, la première solution à la garde de l'enfant était le recrutement de la nounou qui surveillait l'enfant en l'absence des parents. Cette garde par la nounou a présenté de nombreuses limites tant dans le cadre psychologique que physique, l'enfant étant victime de malnutrition, d'intoxication, de mauvais traitements, d'une mauvaise éducation, d'accidents, etc. Ce n'est pas pour dire que les nounous ne soient pas la solution à ce problème. C'est plutôt de constater que la plupart de ces nounous ne sont pas spécialisées. A la base, elles étaient plus des femmes de ménages traduites en nounous. Trouver une nounou qualifiée qui éduque et non garde uniquement relève de l'exploit dans notre zone.

La garde de l'enfant en l'absence des parents pose donc un problème lorsque ceux-ci vaquent à leurs occupations journalières.

Notre projet, création de crèche pour les femmes cadres et professionnelles vient en appoint afin d'apporter une solution à ce problème.

En effet, la crèche accueillera au début 10 enfants âgés de 03 à 12 mois et 20 autres enfants âgés de 13 mois à 36 mois, dans un cadre spécialement conçu pour les tout-petits, repartis par tranches d'âges. Ils seront encadrés par des spécialistes du domaine notamment puéricultrice, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, éducatrice des jeunes enfants et des aides maternelles. Un suivi médical sera assuré par un pédiatre de la société en plus d'un psychologue pour la bonne formation psychologique des enfants, l'aidant à cultiver une bonne mentalité dès le jeune âge.

Plus qu'une garderie, notre crèche serait une maison pour les enfants. Sans chercher à remplacer les parents mais plutôt à ce qu'elle soit un complément, une société à part entière dans lequel il apprendrait à faire face à la vie avec des enfants de leur âge.

La mission première de notre crèche sera de promouvoir chez l'enfant l'éveil, l'autonomie, la communication, la maîtrise du corps et la socialisation à travers divers jeux et activités et visualisations de films et d'images les permettant de se forger un avenir positif et sain. Nous cherchons aussi à les responsabiliser dès le jeune âge, leur permettant de ne pas trop rencontrer de difficultés dans la vie. Aussi, nous préserverons son bien-être tout en respectant au maximum ses besoins, son rythme de vie et ses rites (sommeil, alimentation, jeux...). Nous n'oublions pas que ce sont des enfants mais nous devons prendre en compte que leurs parents sont souvent très occupés donc les responsabiliser serait pour leur bien.

Notre idéal sera de pouvoir combler au mieux l'absence des parents au niveau affectif (câlins, soin, maternage) et éducatifs (respect des autres, partage, propreté, politesse, écoute...) sans les substituer, créant et cultivant toujours l'amour et l'admiration qu'ils auront de leurs parents. L'établissement permettra aux enfants de découvrir les règles de la vie en société en général. Il aidera les parents dans l'éducation des enfants et mettra à leur disposition un personnel qualifié et disponible à tout moment pour la garde de leurs enfants. Ces derniers seront considérés individuellement et éduqué selon les caractéristiques des parents tout en tenant compte de la personnalité de chacun.

1.2.2. Objectifs du projet de création d'une crèche pour les femmes cadres et professionnelles

Les objectifs du projet sont :

- ✓ A court terme : Mettre à la disposition des parents une équipe de professionnels spécialisés pour la garde de leurs enfants dans un cadre agréable et sécurisant avec un programme pédagogique performant et adéquat répondant aux attentes des parents et de la société.
- ✓ A moyen terme : Accroître notre capacité d'accueil tout en cultivant la qualité de nos services actualisés et plus innovants, suivant l'évolution de la société et de la technologie.
- ✓ A long terme : Jouir d'une expertise dans la gestion des crèches et d'une notoriété qui nous permettra de tisser des partenariats avec les entreprises, externaliser nos services et créer une assistance maternelle pour les femmes non cadres, non entrepreneurs, ayant des obligations de bien-être dans leur ménage et ayant des enfants à bas âge dont elles ne peuvent avoir le temps d'éduquer ou n'ayant pas confiance à des nounous (exemple de la femme d'un ministre ou d'une personnalité devant toujours être présentable aux yeux de la société et accompagnant souvent son mari à des évènements).

1.2.3. Site géographique de Children's Heaven

Dans le cadre de notre projet, nous aurons besoin d'une surface importante de 500 m² que nous aménagerons afin de permettre la cohabitation entre les différentes catégories d'enfants qui devront vivre en harmonie comme dans une famille. Nous envisageons donc de bâtir une

villa basse, plus un étage sur le terrain en respectant les normes de crèche en y intégrant un haut niveau de sécurité.

Après investigations, notre choix s'est porté sur la commune de Dakar précisément au plateau. En effet, notre choix a été porté sur cette zone du fait de la disponibilité du terrain et de la proximité du lieu de travail des parents et plus de la mère, lui permettant d'allaiter son enfant ou de passer le voir aux heures de pause, le dépôt de l'enfant ne posera pas alors de problème pour les parents. De plus, le milieu permettra une bonne gestion de la crèche, les fournisseurs ayant un accès rapide et le niveau de sécurité y étant à son maximum.

1.3. FORME JURIDIQUE ET INTERETS DU PROJET DE CREATION DE CHILDREN'S HEAVEN

1.3.1. Forme juridique de Children's Heaven

La définition du statut juridique est très importante car influant sur la vie de la société et de celle des associés. Il est donc important d'opter pour un statut qui correspond le mieux aux objectifs de la société, et colle aux réalités socioéconomiques et juridiques du pays. Les formes juridiques en vigueur au Sénégal sont régies par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Le statut juridique le plus approprié pour ouvrir une crèche varie en fonction de chaque situation. Il vous faudra faire le choix entre la création d'une SAS ou SARL, et la création d'une association. Ces différents statuts juridiques ont chacun leur propre régime d'imposition. Ainsi, en créant une association, nous pourrions bénéficier d'une fiscalité allégée, tout en profitant de différentes subventions. Par contre, en tant que responsable, nous ne pourrions pas toucher un salaire à proprement dit. En choisissant, en revanche, d'ouvrir une crèche sous la forme d'une société, nous pourrions nous verser une rémunération, mais aurons à supporter une fiscalité plus lourde.

Dans l'espace OHADA, le processus de création d'une société à responsabilité limitée (SARL) est régi par l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et le GIE (AUSC-GIE). C'est une société dans laquelle les associés ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports, et dont les droits sont représentés par des parts sociales.

❖ Les conditions de forme d'une SARL

La SARL peut être constituée par une seule personne physique ou morale ou encore par deux ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Les associés en espace OHADA peuvent également être des époux, des mineurs, voire des personnes frappées d'incompatibilités (fonctionnaire, avocat...).

Le capital social qu'il soit en nature ou en numéraire doit être libéré au moment de la constitution de la société. Il est au minimum d'un million de F.CFA et divisé en parts sociales d'une valeur nominale de cinq milles (5 000) F.CFA chacune conformément à l'acte uniforme. Cette évaluation sera réalisée par un commissaire aux apports.

La procédure de constitution de SARL nécessite préalablement la rédaction des statuts, et l'accomplissement des formalités de publicité. Les statuts doivent être établis par acte notarié ou par acte sous seing privé déposé au rang des minutes du notaire conformément à l'article 10 de l'acte uniforme. Une SARL est obligatoirement assujettie à l'immatriculation au RCCM lui conférant la personnalité juridique.

Elle se caractérise notamment par les points suivants :

- ✓ c'est une société à risque limité
- ✓ c'est une société hybride ou mixte, car elle comporte à la fois les caractéristiques :
 - des sociétés de personnes
 - des sociétés de capitaux

Elle présente aussi des avantages présentés ci-dessous

Figure 1 : Avantages d'une SARL

Avantages

La SARL est l'outil idéal pour l'exploitation des petites et moyennes entreprises. Elle a un **mode de gestion simplifié**, ne comportant pas la **dualité d'organe de gestion** propre à la SA avec Conseil d'Administration.

La présence d'un **commissaire aux comptes** n'est obligatoire que si **deux (2) des trois (3) conditions** suivantes sont remplies :

- Total du bilan supérieur à cent vingt cinq millions (125.000.000) F.CFA
- Chiffre d'affaires annuel supérieur à deux cent cinquante millions (250.000.000) F.CFA
- Effectif permanent supérieur à 50 personnes [18].

Le commissaire aux comptes (s'il s'avère nécessaire) est nommé pour une durée des **trois (3) exercices** par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital social [19].

Les associés de la SARL n'ont pas **obligatoirement** la qualité de commerçant, ainsi même les mineurs peuvent être des associés (Sous tutelle bien sûr).

En outre, la responsabilité des associés est **limitée au montant de leurs apports** d'où il y a une distinction entre le patrimoine de la société et celui de l'associé ; les créanciers de la société ne **peuvent pas** poursuivre les associés dans leurs **patrimoines**.

C'est donc la structure idéale pour la **protection du patrimoine de l'associé**.

Souplesse supplémentaire, la SARL comporte une possibilité de **libération progressive** des parts souscrites en **numéraire**.

Source : OHADA : Constitution d'une SARL, le blog du business en Afrique (<https://business-en-afrique.net/>)

Figure 2 : Inconvénients d'une SARL

Inconvénients

La SARL comporte quelques inconvénients : D'abord, elle ne peut pas émettre des valeurs mobilières [20], d'où elle ne peut pas faire appel au marché financier, apanage de la SA. Ensuite, la cession des parts sociales est soumise à un formalisme rigoureux notamment soit par :

- la signification de la cession à la société par exploit d'huissier ou notification par tout moyen permettant d'établir sa réception effective par le destinataire
- l'acceptation de la cession par la société dans un acte authentique
- le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt [21]

Cette cession n'est opposable aux tiers qu'après l'accomplissement d'une des formalités ci-dessus, plus la modification des statuts et la publicité au RCCM.

Source : OHADA : Constitution d'une SARL, le blog du business en Afrique (<https://business-en-afrique.net/>)

Après analyse de tous ces éléments en prenant compte des besoins de la société, notre crèche sera constituée sous forme de SARL en raison des avantages qui y sont liés. Son capital social est de 37 737 905 F.CFA (Trente-sept millions sept cent trente-sept mille neuf cent cinq F.CFA). Toutefois, son capital sera constitué d'apports en numéraire et en nature. La crèche aura pour dénomination sociale « Children's Heaven » (le Paradis des enfants) pour montrer l'innocence de l'enfant et la pureté dans laquelle on la conservera.

1.3.2. Intérêts économiques de Children's Heaven

Dans le contexte actuel que connaît l'Afrique, la création de crèche :

- ✓ contribuera à l'augmentation de la création de richesse dans la zone ;
- ✓ permettra aux femmes de plus se concentrer dans l'expansion de leur activité ;
- ✓ constituera une source de revenu pour l'Etat par l'assujettissement de l'établissement aux différents impôts et taxes ;
- ✓ permettra la création d'emplois participant ainsi à la résorption du chômage.

1.3.3. Intérêts sociaux de Children's Heaven

Ce projet sera rentable du point de vue sociologique parce qu'il permettra :

- ✓ aux parents de vaquer à leurs occupations tout en sachant que leurs enfants sont en sécurité ;
- ✓ à l'Etat de résorber un tant soit peu le chômage au niveau de la femme et des jeunes ;
- ✓ à l'éducation de ces enfants afin de contribuer demain à l'émergence du continent ;
- ✓ à la socialisation des enfants dans la société ;
- ✓ à la modernisation de la société africaine ;
- ✓ à diminuer le taux d'accidents, de violation à l'enfant etc.

1.4. IDENTIFICATION DES ASSOCIES DE CHILDREN'S HEAVEN

Nous vous présenterons d'abord les partenaires choisis pour ce projet avant de vous présenter le promoteur et la genèse du projet.

1.4.1. Partenaire de Children's Heaven

Etant une entreprise familiale, les associés seront au nombre de trois :

- ✓ le père de famille, directeur général de la Technologie 2000 ;
- ✓ la mère de famille, directrice générale de Techno-Construction ;
- ✓ une banque de la place et /ou éventuellement d'autres organismes internationaux tels que l'UNICEF.

L'établissement sera géré par la promotrice du projet.

La politique de l'entreprise sera mise en place par l'association des parents et du conseil d'administration.

A toute époque de l'année, les autres associés peuvent prendre connaissance des documents financiers et sociaux.

Une assemblée générale sera convoquée chaque année et la répartition des bénéfices s'effectuera à la cinquième année d'existence de la structure.

1.4.2. Promoteurs de Children's Heaven

1.4.2.1. Présentation du promoteur de Children's Heaven

Le promoteur de ce projet s'appelle Fatima Zohra FALL, sénégalaise de 24 ans et vivant à Dakar (Sénégal). Célibataire, elle est étudiante en Master en banque et finance avec un parcours universitaire plutôt divers allant du management en passant par la comptabilité et la

gestion financière avant de faire le programme actuel. Son expérience professionnelle est plutôt axée sur l'analyse financière et l'analyse des données. Durant ses années universitaires, Fatima Zohra a intégré plusieurs clubs et associations où elle a même eu à occuper des postes de responsabilité. Elle a appris beaucoup dans ces différents clubs et associations le sens de la responsabilité, ce qui lui inspira d'entrer dans l'entrepreneuriat et plus précisément dans ce qui la passionnait vraiment : les enfants et leur éducation. De plus, elle a eu à veiller et à élever à l'éducation de ses trois petits frères et ses deux neveux. Son amour pour les enfants n'est pas alors chose nouvelle.

1.4.2.2. Genèse du projet de création d'une crèche pour les femmes cadres et professionnelles

L'idée de la création d'une crèche est née pendant le cours de développement personnel et professionnel animé par Dr Lassana Tiote. Pendant le cours, j'étais toujours à la recherche d'un thème pour le projet professionnel mais je n'arrivais pas à trouver ce qui me passionnait vraiment. Le professeur cherchait à nous motiver et à nous obliger à trouver ce que nous aimons vraiment et qui pourrait se traduire par un projet. Je savais juste que j'aime seulement la compagnie et le sourire des enfants mais comment transformer cela en projet ? Ce fut une question absurde mais en y réfléchissant bien il y avait moyen de faire quelque chose.

Le seul problème était de répondre à un dilemme : pourquoi de longues études pour finalement s'occuper des enfants ? Seulement, on se rend compte que c'est toujours une entreprise à plein temps et que dans la gestion, j'aurais besoin de tout ce dont j'ai appris.

Enfin, la plus grande motivation de ce projet pour ne pas dire celle qui m'a poussé à valider le thème plutôt qu'un autre était de voir la situation de trois amis se dégrader à cause de la garde de leurs enfants. Les hommes voulant coûte que coûte que leurs femmes s'occupent de leurs enfants et les femmes voulant travailler. Les femmes elles-mêmes vivent beaucoup de stress de l'arrivée de l'enfant dans la société et, particulièrement en période d'activités professionnelles.

En conclusion la promotrice est une personne apte et professionnellement capable de prendre la gestion de l'entreprise en main.

CHAPITRE 2

ASPECT ECONOMIQUE DE CHILDREN'S HEAVEN

A travers une étude économique, nous pouvons analyser l'environnement et faire des prévisions de l'avenir du projet. Toute cette étude permettra une bonne gestion des ressources du projet.

Dans ce chapitre, nous vous ferons d'abord une étude marketing, ensuite nous vous présenterons la gestion des ressources humaines et enfin l'étude technique

2.1. ETUDE MARKETING DE CHILDREN'S HEAVEN

Cette partie permettra de connaître la stratégie marketing de l'entreprise face au besoin du marché.

2.1.1. Présentation du service de Children's Heaven

La crèche sera un établissement privé situé dans la commune de Dakar. Elle accueillera pendant la journée des enfants ayant moins de 36 mois et dont les parents justifient d'une activité régulière à plein temps.

Sa capacité d'accueil au démarrage sera de trente enfants pour atteindre un maximum de 60 au bout de 5 ans.

L'encadrement des enfants sera assuré par :

- ✓ une puéricultrice diplômée d'Etat ;
- ✓ une auxiliaire de puériculture ;
- ✓ trois éducatrices jeunes enfants diplômées d'éducation spécialisées ;
- ✓ quatre aides maternelles formées dans une école privée ;
- ✓ deux animatrices enfants ;
- ✓ une éducatrice de jeunes enfants et
- ✓ un psychologue.

Notre structure accueillera les enfants dans les locaux spécialement aménagés à l'éveil des tout-petits et adaptés à leurs besoins. Une large gamme de jouets étudiés pour leur âge sera mise à leur disposition pour améliorer leur sens de créativité.

Le déroulement d'une journée à la crèche sera organisé de façon à proposer une pluralité d'activités : peinture, lecture, tapis d'éveil, musique, chants, puzzle, séance de film, etc.

Dans une optique d'éveil et de découverte, la crèche décidera d'organiser les activités trimestrielles autour d'un thème qui permettrait à chaque parent de se rapprocher davantage de ses enfants et aux parents de se connaître et d'échanger pour une bonne amélioration de la gestion de la crèche, ceux-ci décidant de la bonne gestion.

Les activités des enfants et les rencontres avec les parents seront ainsi en relation avec le thème choisi. De même, tous les déguisements et les cadeaux fabriqués au cours de l'année se feront à partir du bon vouloir consensuel entre les parents et l'enfant.

La crèche dans un souci d'échange et de communication mettra l'accent sur la participation et l'implication effective des parents au déroulement des fêtes qui seront organisés au cours de l'année et qui donneront lieu à des animations, à des buffets, etc.

2.1.2. Étude du marché de Children's Heaven

Dans cette partie, nous vous présenterons le marché, ses besoins et l'offre qui y est déjà présente.

2.1.2.1. Analyse de l'environnement de Children's Heaven

L'environnement démographique : Il est de plus en plus constaté que la démographie sénégalaise augmente d'année en année avec en 2013, 13.508.715 habitants selon l'agence nationale de statistique et de la démographie (ANSD). La population du Sénégal est estimée en 2018 à 15.726.037 d'habitants soit un taux de croissance de 16.41 % en moyenne sur 5 ans. Cette population est fortement caractérisée par l'importance de sa jeunesse avec en 2015, 1.262.992 enfants ayant entre 0 et 4 ans. Le marché est donc en développement. (Tableau I).

Tableau 1 : Importance des enfants de 0 à 4 ans

Groupe d'âges	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
0-4	254137	246336	500473
5-9	189553	182813	372366
10-14	166937	170189	337126
15-19	149423	161386	310809
20-24	154627	166951	321578
25-29	171702	178032	349734
30-34	153890	153765	307655
35-39	128448	120671	249119
40-44	103624	98381	202005
45-49	74688	75228	149916
50-54	60686	61998	122684
55-59	51185	52502	103687
60-64	38956	39538	78494
65-69	26636	26040	52676
70-74	17565	17294	34859
75-79	9766	10026	19792
80 et+	7134	9196	16330

Source : Projections démographiques RGPHAE 2013

On remarque une évolution démographique tout à fait marquante avec :

- Une augmentation du taux de natalité : Le Sénégal est un pays dont le taux de fécondité est toujours élevé (152‰ en 2013) avec une suite au niveau du taux de natalité de 36‰ en 2012 et 37.2‰ en 2013 selon le rapport de l'ANSD, une croissance alors plutôt linéaire, (<http://www.ansd.sn>).

Dans le Sénégal traditionnel, les familles vivaient dans des concessions où les familles étaient élargies. De plus en plus, ces concessions se divisent pour faire place à des ménages nucléaires le plus souvent vivant dans des appartements ou des locaux restreints. En 2013, selon l'ANDS, les ménages nucléaires représentaient 30.1% de la population dakaroise.

- Une baisse du nombre de personnes par ménage : Le nombre de personnes par ménage est aujourd'hui restreint. Les nouveaux couples s'installant dans des appartements ou seuls dans une maison plutôt que dans la grande maison familiale.
- Une augmentation des structures privées dans le préscolaire : Depuis l'an 2000, après la politique du Chef de l'Etat, le développement intègre l'éducation de la petite enfance avec un taux de préscolarisation en hausse régulière : 6.5% en 2005, 8.8% en 2008 et 9.8% en 2010, le taux n'arrétant pas d'augmenter d'année en année, (<http://www.ansd.sn>).

L'environnement politico-légal : Pour mieux régler le secteur de la petite enfance (crèche, garderie, centre d'éducation préscolaire), l'Etat a pris depuis 1969 des dispositions pour protéger ce secteur assez sensible. Il a mis aussi des politiques de développement pour augmenter les capacités d'accueil afin d'augmenter le taux de scolarisation ainsi l'accessibilité de l'école à tous. Les pouvoirs publics ont affirmé l'importance du développement intégré de la petite enfance avec l'avènement de la création de l'Agence Nationale de la case des tout-petits.

L'environnement socioculturel : La maternité constitue un obstacle pour les femmes professionnelles du fait des considérations socioculturelles. Dans un contexte où la femme a accès de plus en plus à la vie active, moderne avec des responsabilités professionnelles et à l'entrepreneuriat, ce projet permettra aux femmes professionnelles et entrepreneurs de plus s'épanouir tout en jouant indirectement leur rôle de mère. Les cellules familiales étant de moins en moins nombreuses.

De cette analyse ressort ce qui suit :

- Le nombre de personnes dans les ménages se rétrécit ;
- Les structures préscolaires privées sont en expansion ;
- La mise en place par l'Etat d'une politique de réglementation afin d'augmenter la capacité d'accueil scolaire dans le domaine de la petite enfance pour diminuer les incidences liées à l'insécurité de ceux-ci dans la société actuelle ;
- La responsabilisation de la femme dans la société actuelle.

Ces différents éléments nous montrent les opportunités existantes sur le marché.

Après l'analyse de l'environnement, l'étude de l'offre nous permettra de connaître les différentes structures existantes ainsi que les services qu'elles proposent.

2.1.2.2. Etude de l'offre de Children's Heaven

Cette étude permettra de connaître le marché de la crèche, la part de marché qui nous sont offertes en plus du besoin et les attentes des femmes cadres et entrepreneurs qui sont confrontés à ce problème de prise en charge des enfants une fois au travail. Ces études quantitatives et qualitatives permettent à la crèche de développer de nouvelles activités qui lui permettront de faire la différence et d'avoir davantage de part de marché.

Par conséquent, l'étude porte sur le service destiné aux femmes responsables, sur les caractéristiques de la demande, de la concurrence et de l'offre existant sur le marché. Elle permet d'adopter une stratégie et un plan d'action de marketing en vue d'une meilleure réussite économique du projet.

✓ Analyse quantitative : La création des crèches est devenue fréquente depuis les politiques du président Abdoulaye Wade dans ce sens. En fin 2017, on comptait près de 17 crèches éparpillées dans la ville de Dakar. Certaines sont implantées près du domicile des parents, d'autres près de leur lieu de travail.

- 1 crèche est implantée aux Almadies (Nursery School French des Almadies) ;
- 1 crèche à Yoff (Crèche Day Care Keur Mame Amine) ;
- 1 crèche à Liberté 6 (Les Petits Pas) ;
- 4 crèches à Mermoz (Crèche Pirouette Cacahouette - Kids & Babies Academy Kba Dakar - Ecole Actuelle Bilingue - International Schola of Dakar) ;
- 4 crèches à Grand-Dakar (Nursery les Picolos - Nursery School - Saint Pierre de Baobab - Blossom Acedemy) ;
- 2 crèches à Fass (Trois Pom Madeleine Diop - Fabiola) ;
- 1 crèche à Gibraltar (School color) ;
- 1 crèche à Han bel air (Keur cita) ;
- et 2 crèches en Centre-ville (School Aimée Césaire - Nursery School Chez Donald)

✓ Analyse qualitative : La politique de l'ancien président Abdoulaye Wade a amené le secteur de la crèche à son expansion. Ce secteur existait déjà avant mais a connu une croissance à partir de ce moment. Il existe de nombreuses crèches dans la ville de Dakar, les établissements sont implantés près des domiciles ou près des lieux de travail, mais parfois loin du travail ou de la maison du fait de la cherté des loyers.

Les crèches sont nombreuses à Dakar du fait de la forte demande. Le marché de la crèche est plutôt concentré dans les quartiers voisins du centre-ville.

Selon mon formulaire, la majorité des parents préféreraient avoir une crèche en proximité avec leur lieu de travail. Cela permettrait à la mère d'allaiter son enfant quand elle en aura besoin. Le positionnement des crèches est donc sans doute important.

Après études et inspections de certaines crèches sur place, nous pouvons dire que les crèches actuelles sont plus semblables à des maisons pour garde d'enfants où ceux-ci sont

surveillés et dont on laisse l'enfant s'épanouir en l'absence des parents et les services n'y sont pas trop ludiques. De plus, la salubrité des lieux reste à désirer pour des enfants de cet âge. Les services ne sont donc pas en adéquation avec les normes du marché de la crèche.

Certaines crèches maquent de pédagogie mais elles ont constitué la base et ont été les premières sur le marché à accueillir les enfants des mères professionnelles et à permettre l'épanouissement de tous les deux, ce qui sans doute a permis la croissance du pays. Donc, elles ont pu régler au moins l'équilibre des femmes professionnelles.

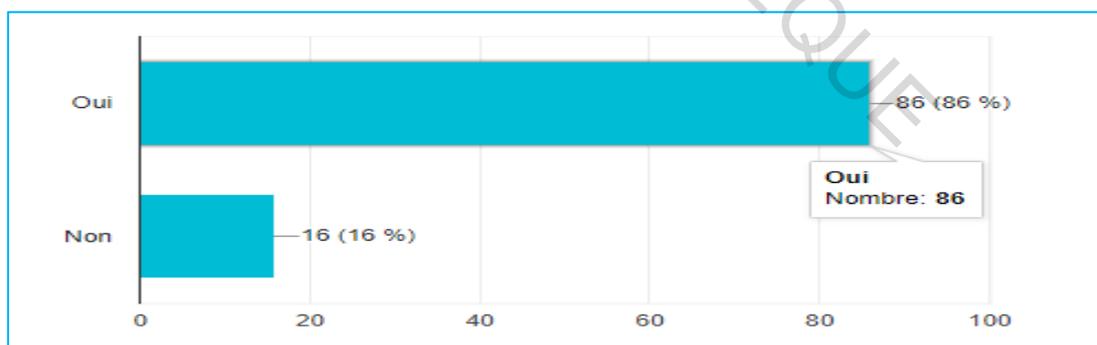
2.1.2.3. Etude de la demande de Children's Heaven

Faute de manque des données sur le marché de la crèche, notre étude est basée sur l'analyse d'un questionnaire soumis au ménage (Voir annexe). Faute de temps, nous nous sommes basés sur un échantillon de cent (100) ménages qui auraient des enfants ayant un âge inférieur à trois ans. Cette étude nous permet de connaître le besoin des ménages et leurs avis concernant le moyen de garde de leurs enfants, leurs attentes et ce qu'ils seraient prêts à payer pour nos services.

2.1.2.3.1. Présentation des résultats

✓ Nombre de parents ayant une activité

Figure 3 : Nombre de parents ayant une activité

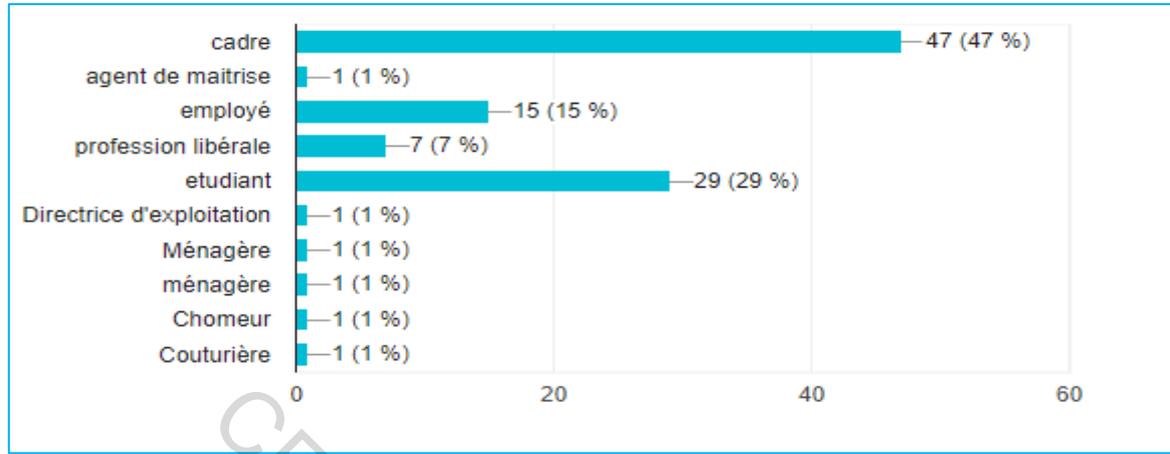


Source : Analyse des formulaires

Observations : A l'issue de notre enquête, nous avons un échantillon de 86 en activité et 16 sans activités, représenté par la figure 3 ci-dessus.

✓ **Profession des parents**

Figure 4 : Profession des parents

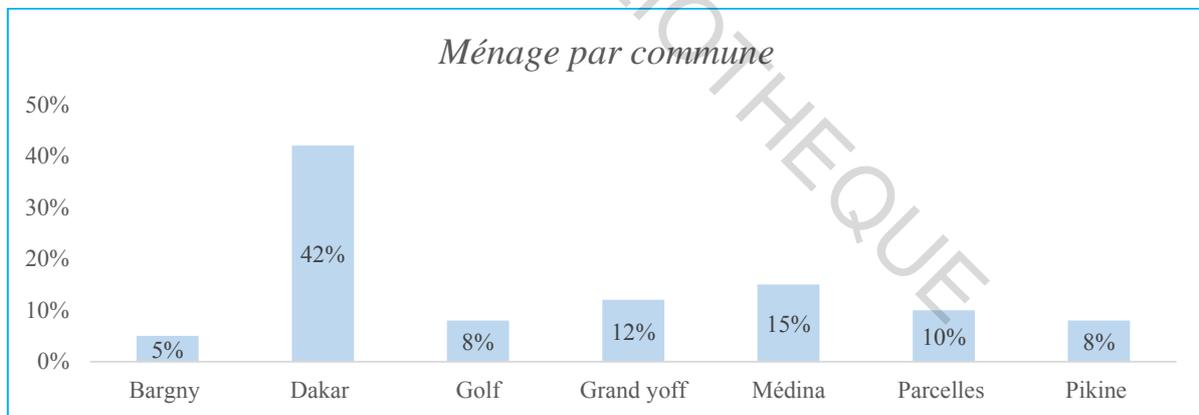


Source : Analyse des formulaires

Observations : Notre échantillon représente d'abord en majorité de cadres (47%), ensuite d'étudiants (29%) et enfin d'employés (15%).

✓ **Lieu d'habitation des parents**

Figure 5 : Lieu d'habitation des parents

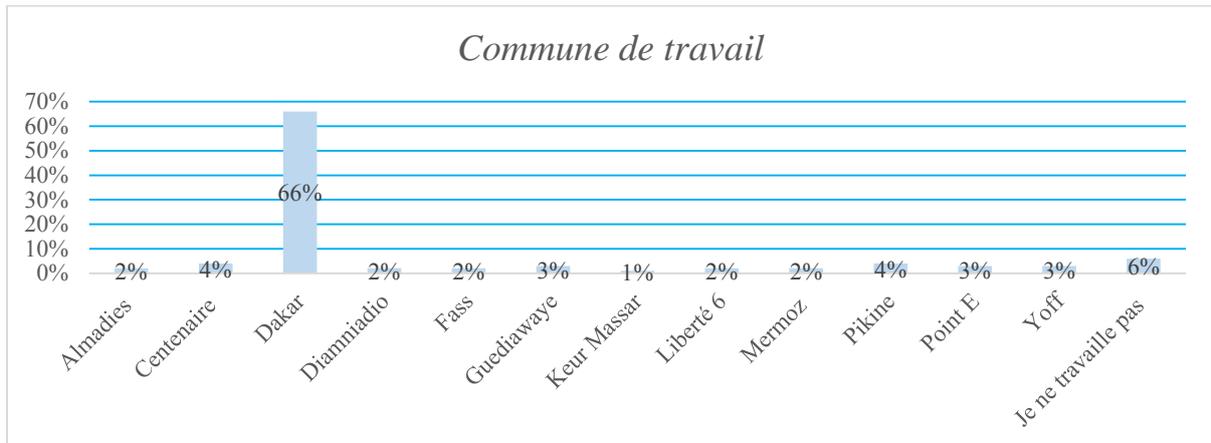


Source : Analyse des formulaires

Observations : Du point de vue répartition géographique, 42 % des ménages de notre échantillon vivent à Dakar-centre, 15% à Médina, 12% à Grand Yoff et 10 % aux Parcelles soit à 95% dans la ville de Dakar.

✓ **Lieu de travail**

Figure 6 : Commune de travail des parents

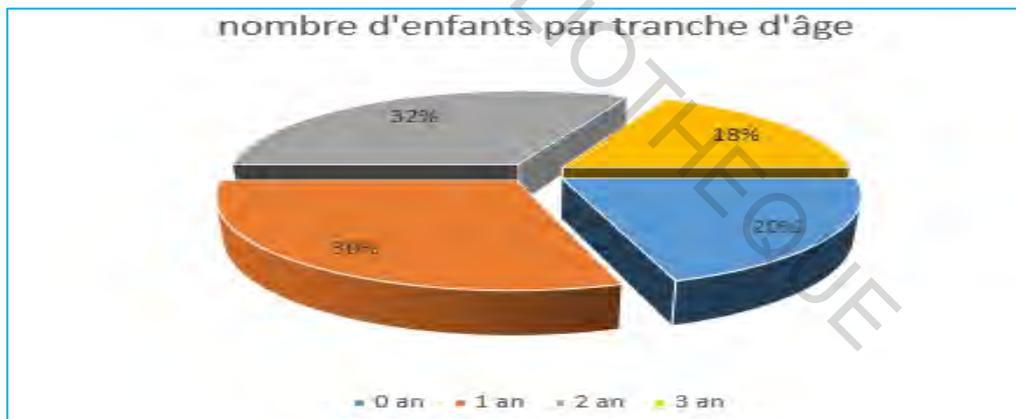


Source : Moi-même, Analyse des formulaires

Observations : En termes de localisation professionnelle, 66% de notre échantillon exerce leurs activités professionnelles à Dakar-centre. Ce phénomène est lié à la concentration des entreprises privées et publiques et autres activités (commerce, services, etc...) à Dakar-centre.

✓ **Nombre d'enfant par tranche d'âge**

Figure 7 : Nombre d'enfants par tranche d'âge

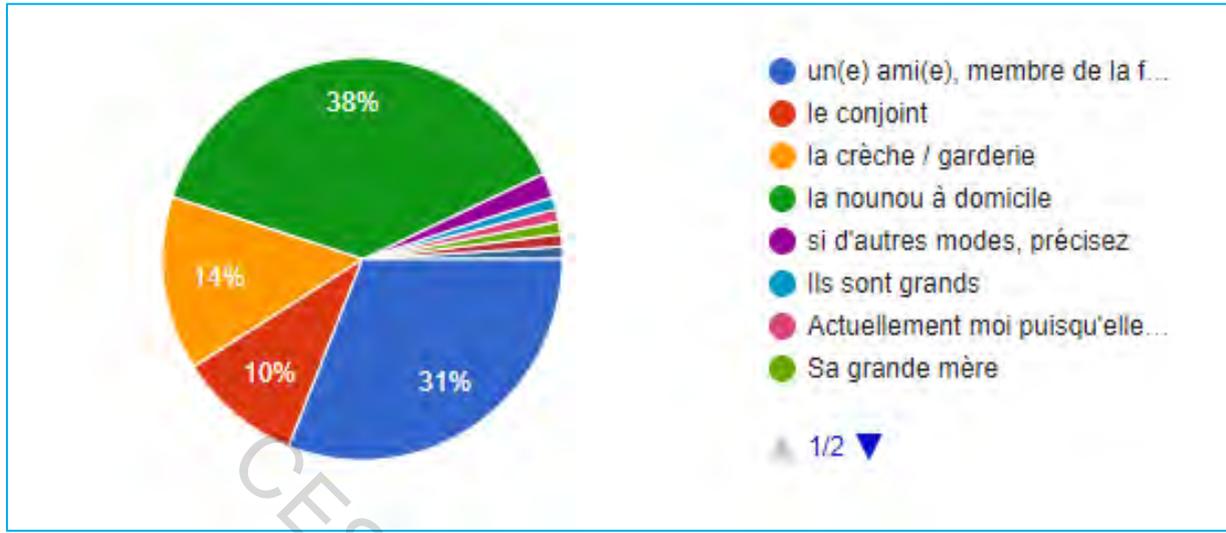


Source : Analyse des formulaires

Observations : Sur notre échantillon, 20% des ménages enquêtés ont un enfant âgé de moins d'un an, 30% ont un enfant ayant 1 an, 32 % un enfant de 2 ans et 18% un enfant de 3 ans.

✓ **Garde actuelle de l'enfant**

Figure 8 : Moyen de garde des enfants

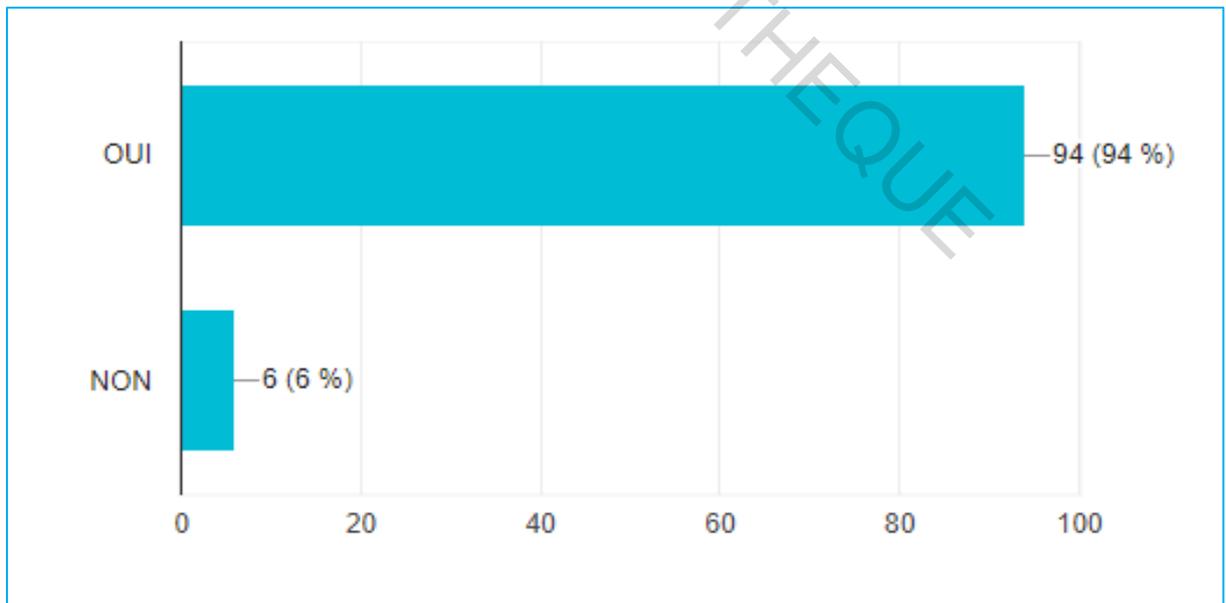


Source : Analyse des formulaires

Observations : Par rapport à la garde actuelle des enfants, nous remarquons que 38% des ménages de notre échantillon confient leur enfant à une nounou, 31% à une amie ou un membre de sa famille, 14% à une crèche et 10% à leur conjoint.

✓ **Taux de confiance aux crèches**

Figure 9 : Taux de confiance des parents aux crèches

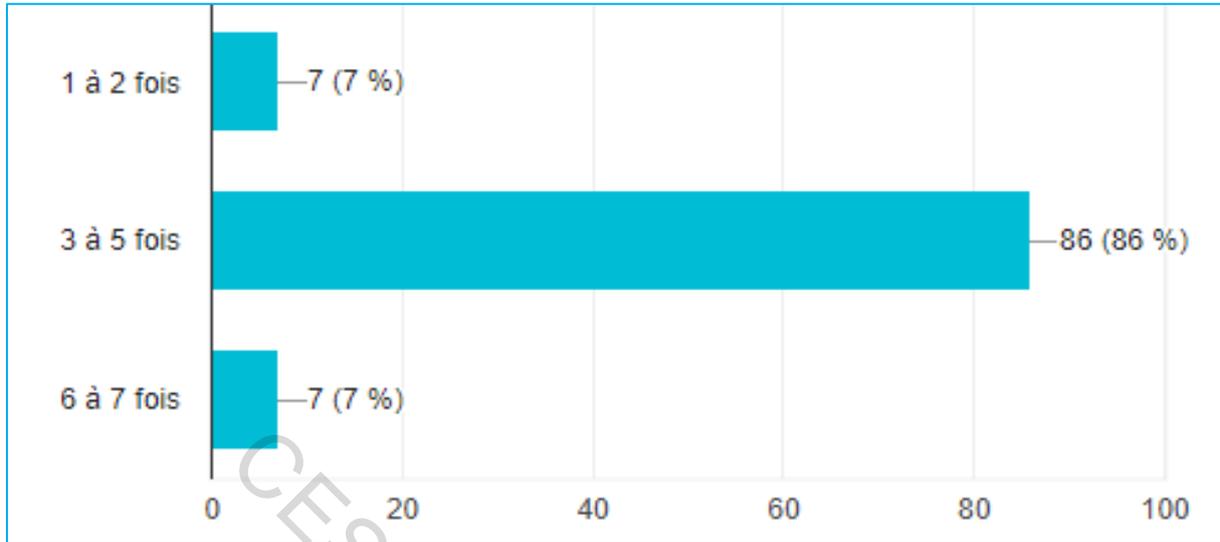


Source : Analyse des formulaires

Observations : D'après notre enquête, 94% des ménages ont confiance aux crèches pour leur confier leurs enfants mais 6% ne veulent pas les y confier.

✓ **Présence de l'enfant par semaine**

Figure 10 : Présence de l'enfant par semaine

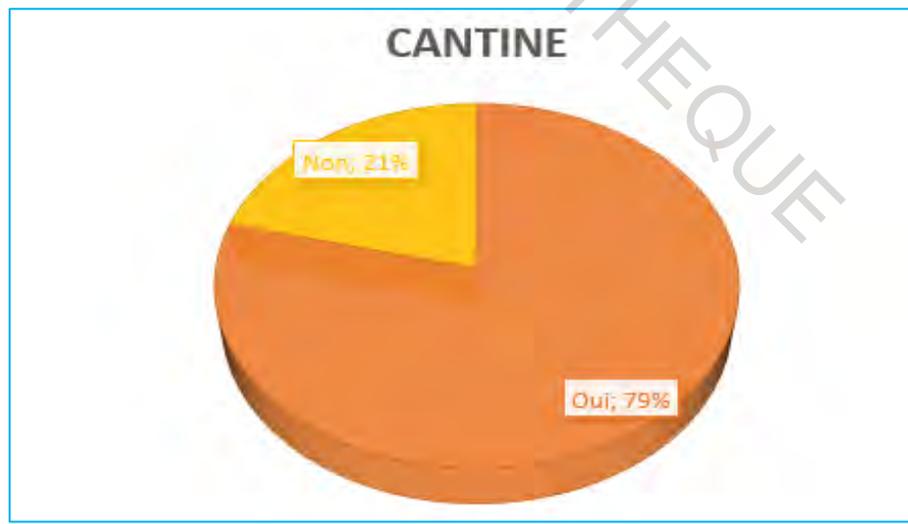


Source : Analyse des formulaires

Observations : Pour l'assiduité des enfants en crèche, 86% des ménages voudraient que leur enfant soit présent 3 à 5 fois dans la semaine au sein de notre crèche, ce qui est réconfortant à l'idée de création d'une crèche Children's Heaven.

✓ **Besoin de la cantine dans la crèche**

Figure 11 : Besoin de la cantine dans la crèche

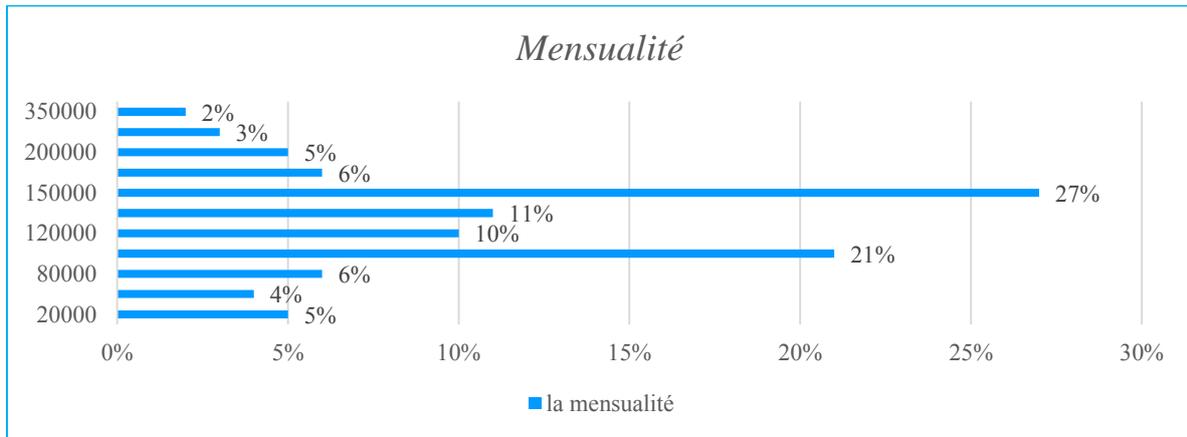


Source : Analyse des formulaires

Observations : Par rapport à des services complémentaires, 79% des ménages veulent que notre crèche intègre une cantine dans son enceinte.

✓ **Proposition de mensualité**

Figure 12 : Scolarité proposée par les parents

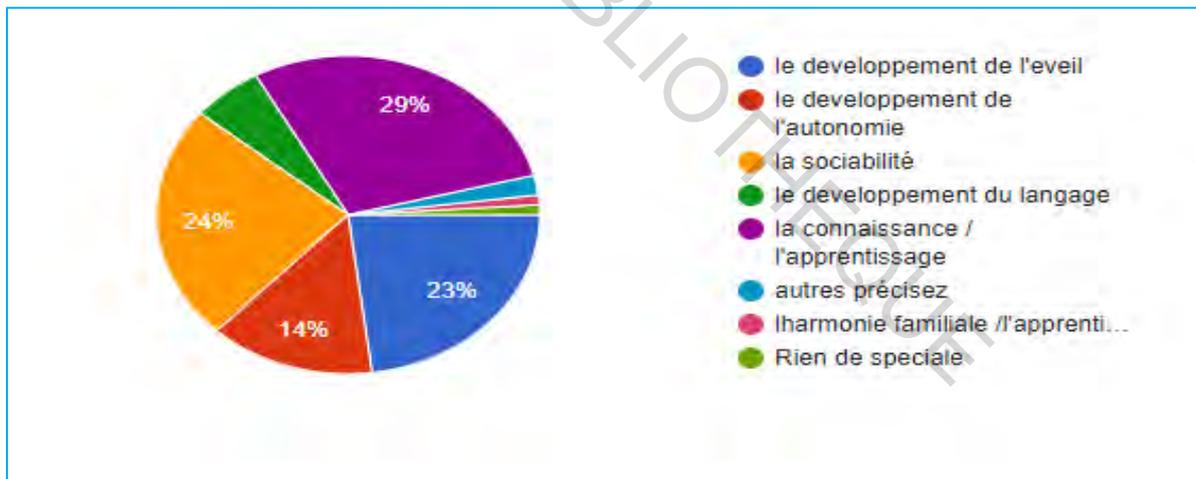


Source : Analyse des formulaires

Observations : Les propositions de prix sont plutôt exogènes. Mais la majorité, 27% qui proposent une mensualité de 150000, 21% des ménages proposent 80000.

✓ **Apport de la crèche à l'enfant**

Figure 13 : Apport de la crèche aux enfants



Source : Analyse des formulaires

Observations : En termes de valeur ajoutée de la crèche aux enfants, 29% des ménages voudraient que la crèche apporte la connaissance et l'apprentissage à leurs enfants, 24% voudraient que ce soit source de sociabilité des enfants et 14% espèrent avoir le développement de l'autonomie de leurs enfants.

2.1.2.3.2. Observations et Analyses des résultats

✓ Observations du besoin du marché de la crèche

Nos observations se résumeront en 4 grandes parties : l'identification des clients, leurs attentes, les prix proposés et les recommandations.

- L'identification des clients :

Notre population représente 100 personnes dont 29% sont des hommes et 71% des femmes. Dans notre échantillon, 86% ont une activité. Parmi ces 86 en activité, nous avons respectivement 47% de cadres, 15% d'employés et 29% d'étudiants. De plus, 69% sont mariés et 93% sont âgées entre 20 et 40 ans.

86 % la population ont des enfants. La majorité vit dans la commune de Dakar (42%) et travaille dans la même commune (66%). Ceux qui vivent loin de leur foyer préfèrent que la crèche soit implantée près de leur lieu de travail.

94% commencent entre 8h et 9h. La majorité d'entre eux finirait entre 17h et 20h (70%).

94 % sont prêts à confier leur enfant à la crèche mais 14% seulement les gardent actuellement en crèche, 38% les gardent avec la nounou et 31% les négligent considérant qu'ils sont assez grands pour se débrouiller et 10% sont gardés par le conjoint qui ne travaille pas.

- Les attentes du client

Dans notre échantillon, 40% ne sont pas satisfaits de leur garde actuel.

En ce qui concerne l'alimentation de l'enfant, 79% des parents veulent que la crèche s'en occupe mais 21% sont réticents et préfèrent préparer les repas de leurs enfants.

Pour le choix de la meilleure garde, les opinions ne sont pas unanimes. Même si la majorité est pour la garde par la crèche, une importante part préfère éduquer leurs propres enfants ou les confier à la famille. Une tierce partie voudrait l'équilibre soit, une demi-journée à la crèche et une autre en famille. C'est pour cela que la plupart (41%) ne sont pas sûres de les confier à une crèche à l'image occidentale.

- Les prix proposés

La scolarité par contre fut difficile à estimer du fait que les prix proposés soient exogènes. Mais la majorité l'a estimée en fonction de la qualité du service offerte et d'un Benchmarking.

Les prix les plus endogènes tournent autour de 100.000 à 200.000 F.CFA avec une concentration à 150.000 F.CFA.

- Les suggestions

Après notre étude, les parents ont laissé différentes suggestions, dénonçant en même temps la pratique actuelle des crèches actuelles. Les plaintes tournent globalement autour du manque de l'éducation, de la salubrité des lieux, du manque de personnel et de professionnalisme, du matériel de jeu et d'activité d'éveils. De plus, les ménages ont évoqué le besoin de recevoir en dehors des heures et jours d'ouverture de la crèche, des nounous professionnelles pour la garde de leurs enfants.

- ✓ Analyse des résultats de l'étude de la demande

A travers ces résultats, nous pouvons déduire que notre marché est composé d'individus ayant entre 20 et 50 avec une situation matrimoniale généralement équilibrée ayant à 86% une activité et donc une situation financière plutôt stable.

Notre échantillon vit pour la plupart à Dakar et y travaille. Les individus de notre échantillon ont pour la plupart leur partenaire qui travaille ou qui étudie. Certains d'entre eux ont déjà une mode de garde pour leur enfant, d'autres non. La plupart des mères confient leur enfant à des nounous à cause du manque de crèche adaptée à leur besoin dans leur commune.

En ce qui concerne l'alimentation des enfants, certains parents veulent préparer les repas de leurs enfants, d'autres ne peuvent pas se permettre ce luxe car leur travail ne leur offrant pas assez de temps pour cela, donc l'alternative à cela serait de payer pour l'alimentation de leur enfant.

Malgré les changements de la société, les parents sont toujours attachés à la garde des enfants par la famille. Mais, il est connu à l'unanimité que la garde de la crèche en est une alternative, celle des parents étant de nos jours compliquée du fait de l'éloignement de ceux-ci. Notre marché est constitué à majorité de cadre. Il n'est donc pas étonnant de voir des propositions de prix ayant un rapport avec la qualité proposée. Soit tournant autour de 150.000 F.CFA.

2.1.2.3.3. Limites de l'étude de la demande

Les difficultés de l'étude sont de plusieurs ordres à savoir :

- ✓ La non disponibilité ou la non actualisation des données économiques, démographiques ;
- ✓ Le temps imparti pour l'étude de marché ;
- ✓ L'insuffisance de ressources financière ;
- ✓ La susceptibilité de certains maris et célibataires à répondre au questionnaire ;
- ✓ Le refus des crèches de la place de nous accueillir ;
- ✓ La lenteur de réponse de certains établissements et potentiel fournisseur ;
- ✓ Le manque de collaboration de certains acteurs de la crèche.

Ces contraintes nous ont plus ou moins ralenti dans notre analyse.

2.1.3. Objectifs de la création d'une crèche pour les femmes cadres et professionnelles

Parmi les objectifs, nous pouvons en citer deux (2) :

2.1.3.1. Objectif financier de Children's Heaven

Cet objectif permettra d'avoir une bonne performance qui nous permettrait de rembourser une grande partie de nos dettes à court terme et une partie de nos dettes à long terme. Et donc l'atteinte de cet objectif aura pour finalité de recouvrer une autonomie financière très vite.

2.1.3.2. Objectif marketing de Children's Heaven

Pour les deux voire trois premières années, nous aspirons

- ✓ être leader sur le marché grâce à la qualité de nos services et à notre savoir de gestion ;
- ✓ atteindre un effectif de 40 enfants en pension complète et un chiffre d'affaire au moins à la hauteur de nos prévisions ;
- ✓ à 5 ans, nous envisageons, si les conditions le permettent, de signer des contrats de partenariat avec des entreprises de la place et d'implanter en leur sein des micro-crèches.

2.1.4. Stratégie marketing de Children's Heaven

2.1.4.1. Marché cible de Children's Heaven

Notre société cible les enfants de 3 à 36 mois dont les deux parents exercent une activité et habitent à Dakar. Ailleurs, notre cible générique est tout enfant dont les parents peuvent se payer nos services.

2.1.4.2. Positionnement de Children's Heaven

Le positionnement choisi sera la différenciation par la qualification du personnel et la gestion même de l'établissement, proposant un service de qualité comblant tous les besoins des parents et leur offrant une quiétude complète leur permettant d'avoir de la satisfaction dans leur travail et dans l'éducation de leur enfant. Nous aurons comme slogan : une famille épanouie.

2.1.5. Marketing mix de Children's Heaven

2.1.5.1. Le service de Children's Heaven

Children's Heaven répondra aux demandes des parents qui souhaitent pour leur enfant un lieu d'accueil où il pourra s'épanouir, s'éveiller, être autonome, développer le langage et la connaissance, le sens de la responsabilité et la sociabilité en compagnie d'autres enfants et d'une équipe de professionnels.

Notre société voudrait une implication des parents malgré leurs obligations professionnelles et en dehors de la cellule familiale, dans l'éducation de leur enfant afin de participer à son évolution. Les parents seront donc parties prenantes de la gestion de la crèche car celle-ci s'améliorera par rapport à leurs suggestions.

Pour le lancement, nos services se limiteront à la pension complète, à la halte-garderie et à du baby setting aux heures tardives et les week-ends pour les urgences.

La crèche sera ouverte de 7h à 19h du lundi au vendredi avec une permanence assurée de 18h30 à 20h pour les parents retardataires, et le samedi de 7h30 à 13h.

Le rôle de l'équipe sera d'être à l'écoute de l'enfant afin de créer un environnement convivial et sécurisant pour qu'il puisse développer ses capacités personnelles car son épanouissement est notre priorité.

Elle responsabilisera l'enfant en lui confiant des tâches à sa portée (ranger les jeux, jeux de cuisine, manger seul, aider ses amis, par exemple). Cependant, l'enfant aura aussi besoin pour progresser des lignes de conduites, des limites qu'on lui aura assigné pour savoir ce qui est permis ou interdit.

La crèche aura un cadre très agréable avec un matériel adapté aux enfants de tout âge. Elle recevra l'appui d'un médecin pédiatre et d'un psychologue pour enfant qui effectueront des visites et seront à notre disposition.

L'hygiène sera une priorité dans notre crèche. Le ménage sera alors une tâche essentielle dans notre enceinte.

Le régime alimentaire et le rythme des enfants seront la base de notre service et donc seront respectés.

2.1.5.2. Le prix proposé pour les services de Children's Heaven

Le prix proposé sera fonction de la qualité de notre service mais aussi de l'emplacement stratégique de notre institution. Pour fixer les prix, nous allons surtout tenir compte de la sensibilité du marché. En effet, dans la crèche privée, il y a une grande fourchette de prix traduisant une certaine élasticité, allant de 100 000 à 150 000 F.CFA. Certaines proposant le même prix mais n'offrant pas les cantines ni le niveau que nous proposons à la clientèle, nos prix seront bien entendu légèrement supérieurs à leur prix. Notre étude de marché nous a révélé une fourchette de 20 000 à 350 000 F.CFA avec une concentration « entre 100 000 et 150 000 FCFA.

Les clients considèrent le prix comme un indicateur du niveau de qualité de nos services, de l'implantation et du niveau de la valeur ajoutée qu'on leur proposera. C'est pour cela deux types de prix seront retenus dans notre institution : 130 000 F.CFA pour les enfants ayant 0 à 12 mois et 110 000 F.CFA pour les enfants ayant entre 12 et 36 mois dont 50 000 FCFA pour la cantine

En dessous d'un certain seuil minimal, les consommateurs rejettent le produit associé à de la mauvaise qualité. Mais aussi, au-delà d'un certain seuil maximal, ils le rejettent et le jugent trop cher comme l'analyse P. DUBOIS dans son livre sur le Marketing (p.311).

2.1.5.3. La distribution de Children's Heaven

Elle est abordée dans le sens de service. Elle se traduira par la facilité d'accès aux locaux de notre structure. C'est donc sur le site que se feront nos actions et stratégies de distribution c'est-à-dire notre aménagement, la tenue des lieux, la sécurité, la propreté, la qualité des agents et du personnel.

Ainsi, la crèche sera aménagée dans un cadre calme et sécurisé, entourée d'espace vert et construit selon les normes internationales de la crèche. L'objectif est d'amener les enfants à aimer le cadre et à leur permettre une évolution saine et sécurisante leur permettant un apprentissage le plus aisé possible. C'est sur cela que l'on fondera notre stratégie de distribution.

2.1.5.4. La communication de Children's Heaven

Notre service étant en phase de lancement, la communication est donc primordiale pour le bon déroulement de nos activités. La publicité et les relations privées et publiques seront donc nos moyens de communication.

Notre communication sera alors basée tout d'abord sur les relations de la promotrice et certaines rencontres avec les Directeurs des entreprises de la place ou les associations des femmes de chaque entreprise. Ces rencontres permettront de vendre nos services aux jeunes parents cadres.

Ensuite, elle sera tournée vers la communication en ligne. La structure créera alors un site dans laquelle elle mettra toutes les informations de l'entreprise et la partagera dans les réseaux sociaux et les différentes structures environnantes qui seront susceptibles d'être intéressées par nos services.

Et enfin, la communication traditionnelle de la bouche à oreille sera utilisée ainsi que la distribution périodique de flyers.

2.2. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE CHILDREN'S HEAVEN

La gestion des ressources humaines ou gestion du personnel est une des bases fondamentales qui permettra le développement de tout organisme professionnel. Il s'agit d'une

activité qui vise à améliorer la communication transversale, tout en faisant respecter l'organigramme de l'entreprise.

En effet, c'est un ensemble de pratiques du management ayant pour objectif de mobiliser et développer les ressources humaines, afin d'obtenir une plus grande productivité et une meilleure qualité de travail.

Elle vise principalement la valorisation des compétences, de la motivation, l'information et l'organisation.

La gestion des ressources humaines inclus plusieurs postes, et leur nombre varie selon l'importance de l'entreprise et l'ampleur de ses activités. Les postes principaux dans notre société sont ceux-ci :

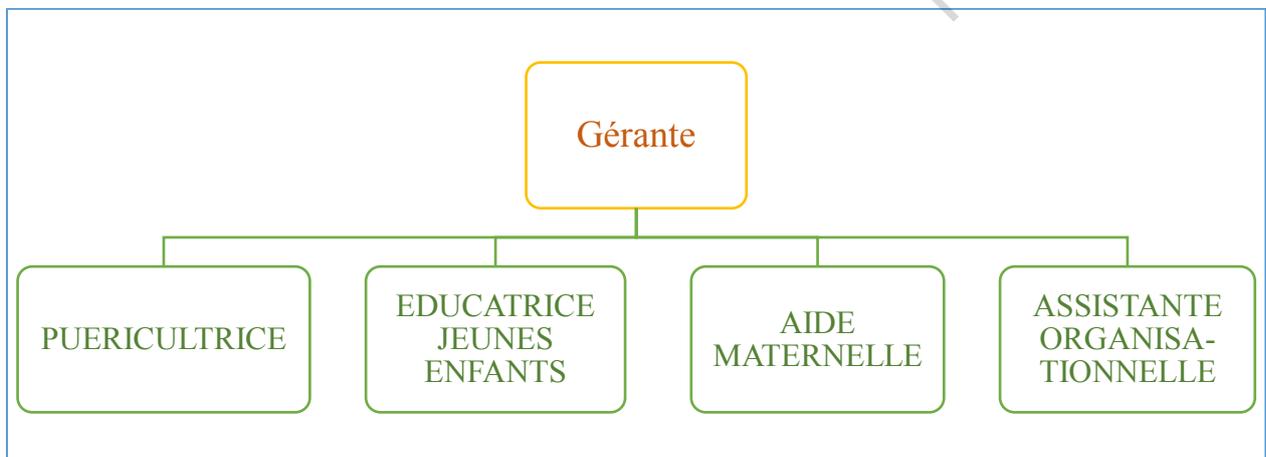
- ✓ La gérante ;
- ✓ La puéricultrice ;
- ✓ L'assistante organisationnelle ;
- ✓ L'éducateur jeune enfant et
- ✓ Les aides maternelles.

Dans les lignes qui suivent, nous vous présenterons d'abord l'élaboration de notre organigramme, nous définirons ensuite les postes et fixerons le profil des employés. De même, nous définirons le mode de gestion avant de voir l'évolution de la masse salariale.

2.2.1. Organigramme de Children's Heaven

L'organigramme de notre crèche est décrit par le schéma ci-dessous :

Figure 14 : organigramme de Children's heaven



2.2.2. Définition des postes et fixation du profil des employés

2.2.2.1. Profil des employés

Le personnel de « Children's Heaven » est composé de 8 personnes chargées de l'encadrement des enfants, un médecin pédiatre qui interviendra une fois par mois ou en cas d'urgence.

✓ La gérante :

Elle assure la mise en œuvre et le suivi du projet pédagogique de la crèche qu'elle dirige.

La directrice est responsable de la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière de la crèche, mais aussi de la sécurité, de la santé et du développement des enfants.

Elle coordonne les différentes actions éducatives avec ses partenaires et met ensuite en place les activités avec l'aide de son équipe : une équipe pluridisciplinaire qu'elle encadre et anime. Puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, psychologues ou encore médecins travaillent à ses côtés au quotidien. Elle décide ainsi des menus avec une diététicienne, des activités d'éveil avec l'équipe éducative... Elle aura aussi à prendre soin d'établissement d'un protocole médical d'urgence avec le médecin de la crèche.

La directrice de crèche recrute et supervise les membres de son équipe. C'est elle qui établit les plannings et organise les journées pédagogiques.

Rigueur, aisance relationnelle et faculté à manager une équipe pluridisciplinaire sont nécessaires. Elle doit avoir le sens des responsabilités.

Passionnée par son métier, elle aime les enfants et peut faire preuve d'une patience à toute épreuve.

Polyvalente, elle possède donc des compétences administratives et de gestion ainsi que des connaissances en management et gestion d'équipe.

Mieux vaut avoir un bon équilibre personnel et être en forme physiquement pour faire face aux longues journées avec les enfants.

✓ La puéricultrice :

Infirmière spécialisée, la puéricultrice travaille avec les nourrissons et les enfants en bas-âge. Son rôle est à la fois éducatif et préventif, elle prodigue les soins aux enfants et accompagne les parents.

Elle a aussi pour rôle de seconder la gérante sur le plan de l'hygiène, la sécurité, la santé et sur le plan nutritionnel, assurer la construction d'un programme pédagogique spécifique à la crèche, en collaboration avec toute l'équipe, participer à l'accueil de l'enfant, s'occuper des enfants ayant des problèmes psychologiques, physiques ou moteurs avec l'aide de l'éducatrice jeunes enfants.

Elle doit être très qualifiée, titulaire d'un diplôme d'infirmière ou de sage-femme. Ses compétences doivent lui permettre d'assurer les soins quotidiens des enfants et surtout rassurer les parents les plus inquiets. Elle doit avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

✓ L'éducateur de jeunes enfants :

Il favorise le développement et l'épanouissement des enfants de moins de 7 ans. Il intervient principalement dans les lieux de garde collectifs et toutes les structures d'accueil de la petite enfance.

Par le jeu et les activités d'éveil, l'éducateur de jeunes enfants tend à initier les plus petits au langage, aux habitudes d'hygiène et de sécurité ou encore aux règles de la vie sociale...

Son rôle consiste à stimuler la créativité des enfants et à favoriser l'acquisition de leur autonomie et de leur socialisation. Par ses contacts étroits avec les parents, il assure la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel.

L'éducateur de jeunes enfants portera une grande attention aux enfants rencontrant des difficultés et les accompagnera plus particulièrement dans leurs apprentissages.

Pour exercer ce métier il est indispensable d'être patient disponible et résistant à la fatigue nerveuse et physique. Il faut aussi faire preuve d'imagination, de créativité et d'un solide sens de responsabilités.

Il doit être titulaire d'un diplôme d'éducation spécialisée. Il doit être dynamique, avoir le sens de l'organisation et des relations humaines, être apte à travailler en équipe.

✓ Les aides maternelles :

En crèche ou en école maternelle, elles assistent au quotidien les enfants mais ont aussi un rôle éducatif. Elles doivent encadrer et accompagner les jeunes enfants, participent à leur éveil et à leur éducation tout en assurant constamment des conditions d'hygiène et de sécurité irréprochables. Leurs tâches sont diverses : de l'accueil en passant par l'habillage, la prise des repas, la préparation du matériel et la propreté des locaux.

Elles doivent être sérieuses, avoir un bon relationnel avec le public, être sensible à l'art et savoir en parler.

Elles doivent être formées dans une école ou un centre de formation d'assistance maternelle et avoir occupé un poste similaire au moins pendant 3 ans.

2.2.2.2. Mode de recrutement de Children's Heaven

Le recrutement sera fait en collaboration avec une structure spécialisée de formation étant donné que celle-ci possède des dossiers de candidats potentiels. Le procédé sera comme suit :

- ✓ Tri méthodique des cv reçus ;
- ✓ Une pré-qualification téléphonique ;
- ✓ Une mise à l'épreuve et
- ✓ Un entretien final.

2.2.3. Mode de gestion de Children's Heaven

Le mode de gestion de notre entreprise est l'implication du personnel dans la réalisation des objectifs. La liberté d'expression et la démocratie seront la base, impliquant la confiance. Et comme dans toute démocratie, il y aura des règles à respecter et des limites à ne pas franchir (règlement intérieur).

Pour une meilleure gestion, un tableau de bord sera mis en place pour un meilleur suivi de notre activité.

2.2.4. Évolution de la masse salariale de Children's Heaven

Tableau 2 : Evolution de la masse salariale de Children's Heaven

categorie	An 1		An2		An 3		An 4		An 5		An 6		An 7		An 8		An 9		An 10	
	Effectif	Salaires annuel																		
gerante	1	1 800 000	1	1 800 000	1	1 800 000	1	1 836 000	1	1 872 720	1	1 872 720	1	1 966 356	1	2 064 674	1	2 167 907	1	2 276 303
puéricultrice	1	1 500 000	1	1 500 000	1	1 500 000	1	1 530 000	1	1 560 600	1	1 560 600	1	1 638 630	1	1 720 562	1	1 806 590	1	1 896 919
educatrice jeunes enfant	2	2 400 000	2	2 400 000	2	2 400 000	2	2 448 000	2	2 496 960	2	2 496 960	2	2 621 808	2	2 752 898	2	2 890 543	2	3 035 070
aide maternelle	4	3 600 000	4	3 600 000	4	3 600 000	4	3 672 000	4	3 745 440	4	3 745 440	5	3 932 712	5	4 129 348	5	4 335 815	5	4 552 606
stagiaire aide maternelle	0	-	0	-	0	-	1	297 000	1	297 000	1	297 000	1	297 000	1	297 000	1	297 000	1	297 000
total	8	9 300 000	8	9 300 000	8	9 300 000	9	9 486 000	9	9 486 000	9	9 486 000	10	9 486 000	10	9 960 300	10	10 458 315	10	11 530 292

Au sein de la crèche, les rémunérations se présentent comme suit :

La gérante perçoit 150 000 F.CFA par mois, la puéricultrice 125 000 F.CFA ; l'éducatrice jeune enfant 100 000 F.CFA, l'aide maternelle 75 000 F.CFA, et éventuellement une stagiaire maternelle 30 000 F.CFA par mois. Cette rémunération connaîtra une évolution d'année en année. Du début de l'activité à la 3^{ème} année d'exploitation, le salaire sera fixe mais connaîtra une hausse de 2% ensuite jusqu'à l'année 7 où elle connaîtra une hausse progressive de 5% chaque année jusqu'à la fin du projet.

A ce personnel permanent, un personnel d'appoint sera ajouté constitué de deux cuisinières, de trois femmes de ménages d'un gardien et d'un surveillant qui seront rémunérés chacun 60 000 F.CFA par mois. Ils connaîtront la même évolution salariale que les permanents.

2.3. ETUDE TECHNIQUE DE CHILDREN'S HEAVEN

2.3.1. Description de la procédure de travail de Children's Heaven

Le fonctionnement d'une crèche d'entreprise obéit à une certaine technicité au niveau de l'encadrement des enfants ainsi qu'au niveau de l'accueil et de la contractualisation entre les familles et la crèche.

Différents moments se succèdent et rythment la journée des enfants en particulier des plus grands (accueil, petit goûter, activités, déjeuner, sieste, goûter, jeux libres, accueil du soir). Ce rythme, toujours le même, permet aux enfants d'avoir des repères et de se sentir en sécurité.

Pour les bébés, nous essaierons, dans la mesure du possible, de respecter leur propre rythme et selon l'évolution de tout un chacun.

2.3.1.1. Accueil du matin de Children's Heaven

Le matin, l'accueil s'étend entre 7h00 et 9h 00. L'heure du petit goûter sera fixée entre 9h30-10h00. C'est un temps de transition entre la famille et la crèche et un temps privilégié pour les transmissions. Pour cela, un membre de l'équipe, en l'occurrence la puéricultrice, se détache du groupe pour venir accueillir chaque enfant personnellement. Un simple bonjour de loin ne suffit pas. Ce temps d'accueil peut conditionner le reste de la journée de l'enfant. Il est demandé aux familles d'amener l'enfant avant 10h00 et de prévenir avant 9h30 dans les cas où il ne peut venir (sauf lors des cas exceptionnels). De manière exceptionnelle, l'enfant pourra arriver à la crèche pour le déjeuner. Dans ce cas, il sera demandé au parent qui accompagne l'enfant de rester un peu car à cette heure-là, l'équipe n'a pas la disponibilité nécessaire pour accueillir l'enfant.

A l'accueil, il faut à la fois aller à l'essentiel des informations car l'enfant n'est pas tout seul, et prendre le temps d'une transition en douceur. Il est important aussi de prendre quelques minutes pour dire bonjour à l'ensemble de l'équipe et aux autres enfants. Lorsqu'une famille a besoin d'avoir une discussion particulière avec l'équipe, il peut lui être proposé un rendez-vous à un autre moment de la journée.

2.3.1.2. Le goûter du matin de Children's Heaven

Il a lieu aux environs de 9h30-10h00, c'est le moment de la formation du groupe d'enfants. On prend le temps de nommer chaque enfant, de préciser les absences et éventuellement de donner quelques informations. Le goûter est la première activité de la journée. Il commence généralement par des comptines. Comme pour le repas du midi, il est demandé aux enfants de rester assis à table tout le temps du repas.

2.3.1.3. Activités du matin de Children's Heaven

Après le goûter, des activités sont proposées aux enfants. D'une manière générale, les enfants vont dehors (jardin de la crèche) tous les jours, pour une courte durée (bol d'air quotidien). S'il fait mauvais, on pourra faire de la peinture, du découpage, de la musique, faire une séance de lecture. Il sera aussi possible de ne rien faire pour ceux qui le veulent, ou de dormir si besoin. Le groupe sera alors séparé : les grands d'un côté, et les petits de l'autre. Les bébés ne sont pas oubliés : des activités d'éveil, des jeux peuvent être organisés à leur intention.

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, les activités sont choisies au quotidien par l'éducatrice spécialisée. En effet, si les enfants ressentent le besoin de bouger, de « crapahuter », l'équipe proposera une activité motrice ; si les enfants veulent s'exprimer, l'on aura recours aux chants, à la peinture, aux dessins...etc.

Lorsque l'enfant a simplement envie de jouer, une aide maternelle essaye de se détacher du reste du groupe pour jouer avec lui, en le laissant le plus souvent possible mener le jeu : le jeu est une activité noble par laquelle l'enfant se construit.

D'une manière générale, l'aide maternelle ne fait pas le jeu à la place des enfants. Elle ne juge pas la réalisation mais au contraire soutient, encourage, aide et conseille. Elle est disponible et attentive. Toutes les activités sont proposées et non pas imposées aux enfants. Pour ceux qui font de nouvelles découvertes au cours de ces moments de jeu, ils sont encadrés par l'éducatrice spécialisée et prennent le temps d'observer avant de s'essayer. Ils font leurs propres expériences à leur rythme. La crèche est donc dans la politique de la liberté des enfants dans la discipline.

2.3.1.4. Repas de midi à Children's Heaven

Pour ceux qui ont eu l'occasion de vivre ce temps avec un groupe d'enfants, c'est un moment de rush. Préparer le repas, aider les enfants à se laver les mains, les installer à table, mettre les bavoirs, penser aux médicaments de tel ou tel ou à son régime alimentaire, pas le temps de s'ennuyer ! S'il fait beau, les enfants pourront déjeuner dehors. Le repas est un temps très important à la crèche parce qu'il permet de reconstituer le groupe d'enfants. Les aides maternelles encadrent les enfants, discutent avec eux, nomment les aliments, parlent du déroulement de la journée. La personne qui a passé le plus de temps avec les grands mangera avec eux, celle qui s'est occupée des bébés sera la mieux indiquée pour leur donner à manger. Pendant ce moment de retrouvailles entre copains, quelques règles sont à respecter. Les enfants doivent rester assis, éviter de crier, éviter de jouer avec les aliments (même s'ils peuvent toucher et manger avec les doigts, pour la découverte tactile de la nourriture...).

Il leur est demandé de goûter ensemble de ce qui est proposé mais on ne les force pas à manger ni à finir leurs plats. Des repas exotiques peuvent être proposés aux enfants afin de les habituer à des goûts différents. Les apprentissages au niveau de l'alimentation (passage aux morceaux...) sont faits en accords avec les parents qui commencent d'abord à la maison. Un enfant qui commence à vouloir manger seul se voit présenter deux cuillères à son repas afin que l'adulte puisse l'aider.

Les plus petits mangent dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger dans des chaises hautes. Les moins petits et les plus grands, déjà plus autonomes, mangent sur deux tables séparées afin de constituer des petits groupes. Les enfants mangent avec un tee-shirt et un bavoir afin de protéger les vêtements.

La fin du repas se fait au rythme de chacun. Cependant, nous essayerons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour inciter les autres à se dépêcher pour finir.

2.3.1.5. La sieste à Children's Heaven

Les enfants les plus grands et les moyens font généralement la sieste en début d'après-midi. Le temps de sieste commence aux environs de 13h00-13h30. Les changes des enfants constituent un moment de transition entre le repas et la sieste. Les plus grands dorment dans la salle de jeu sur des matelas, les moyens et les petits dans les deux chambres dans des lits. Des membres de l'équipe restent avec les enfants pour les border si besoin. Les rituels d'endormissement sont respectés et les doudous sont là pour aider les enfants.

Pour les bébés et ceux qui ont dormi le matin, ce moment n'est pas nécessairement celui de la sieste, ils restent alors avec l'équipe dans la salle à manger. Des animations adaptées au moment et au lieu leur seront proposées : câlins, tendresses, jeux de doigts, chants... C'est l'occasion d'échanges plus personnalisés.

Une fois les enfants endormis, l'équipe peut se retrouver. Ce temps pourra être utilisé pour les entretiens individuels, les réunions entre membres de l'équipe, ou avec des parents.

Les enfants se réveillent à leur rythme et viennent rejoindre l'équipe dans la salle à manger. La salle de jeu est mobilisée jusqu'au réveil de l'ensemble des grands.

2.3.1.6. Le goûter du soir ou de l'après midi à Children's Heaven

Vers 16h00, un goûter est proposé aux enfants. Des comptines sont alors chantées avec la participation des enfants. Les règles du repas sont toujours à respecter.

Le goûter est l'occasion de célébrer de petites fêtes pour certaines circonstances : Noël, Pâques, anniversaires des enfants. Un goûter amélioré est alors proposé avec un gâteau fait par les parents, des bonbons, des jus de fruits. Les parents peuvent se joindre à la fête s'ils le désirent. Une boum et une séance de maquillage sont souvent prévues après le festin...

2.3.1.7. Fin de journée à Children's Heaven

Les parents viennent chercher leurs enfants à partir de 16h30-17h00. Il faut alors gérer à la fois le départ de certains, les activités et la fatigue des autres. Ce temps de fin de journée est un temps de jeux libres, dehors s'il fait beau. On pourra être amené à proposer des activités calmes (puzzle, perles, dessins...) et séparer le groupe si le besoin s'en fait sentir.

A partir de 18h30, une aide maternelle assure la permanence du soir pendant laquelle les enfants pourront faire librement toutes les activités qu'ils décideront de faire avec leurs amis et les aides maternelles.

2.3.1.8. Activités connexes de Children's Heaven

Certains parents finissent tard leur travail mais ne veulent pas confier leur enfant jusqu'à des heures tardives. Pour répondre à la demande de ces parents, notre structure propose une garde à domicile pour les heures tardives, les week-ends et les jours fériés, et tout cela dans l'optique d'augmenter la quiétude chez les parents.

2.3.2. Description des infrastructures et équipements de Children's Heaven

2.3.2.1. Infrastructure de Children's Heaven

La villa sera au centre-ville de Dakar. Elle sera facile d'accès avec un cadre sécurisé. Nous aspirons à avoir une villa rez de chaussée (pour les bébés de moins de (18 mois) et un étage (pour les plus grands) avec un grand jardin à l'arrière pour les activités à ciel ouvert.

La villa sera composée au rez de chaussé de :

- ✓ une cuisine ;
- ✓ deux chambres pour la sieste des petits et moyens ;
- ✓ une salle de jeux ;
- ✓ une salle de réunion pour le personnel ;
- ✓ une salle de bain pour les petits et moyens ;
- ✓ une salle de bain pour le personnel ;
- ✓ une salle à manger ;
- ✓ une salle de projection vidéo ;
- ✓ une salle dédiée aux parents pour visionner leurs enfants à travers une caméra de surveillance.

A l'étage, elle sera composée de :

- ✓ une salle d'activité pour les plus grands
- ✓ une salle de travail
- ✓ une salle de bain pour les grands
- ✓ deux chambres pour la sieste
- ✓ une infirmerie ;

Le jardin servira aux autres activités comme la peinture, les jeux à ciel ouvert, les activités sportives, etc.

2.3.2.2. Equipements de Children's Heaven

Tableau 3 : équipements de Children's Heaven

LIEU D'AFFECTATION	DESIGNATION	QUANTITE
Bureaux	Bureau	3
	Ordinateur	1
	Imprimante	1
	Chaise	9
	Climatiseurs	1
	Salon	1
Dortoir	Berceau	30
	Table change	5
	Couverture	60
	Matelas berceau	30
	Matelas	15
	Linge de change	30
	Accessoire pour le corps	10
Salle d'eau	Serviette de bain	40
	Gant de toilette	15
	Eponge	20
Salle de jeux et jardin	Jeux éducatifs	2
	Jeux distractifs	2
	Jeux psychomoteurs	2
	Armoire de rangement	3
	Split	3
Salle de cinéma	Un écran plat	1
	Un vidéo projecteur	1
	Un ordinateur	1
	Matelas	20
Cuisine et réfectoire	Combiné pour cuisine	1
	Cuisinière à Gaz	1
	Chauffe-eau	2
	Micro-onde	2
	Stériliser	2
	Pèse aliment	1
	Verre doseur	4
	Bavoir	30
	Biberons (paquets de 5)	8
	Brosse biberon	5
	Ustensiles de cuisine	30
	Chaise haute	20
	Chaise basse	10
	Table	10
	Chaise malaga	6
Vaisselle pour les enfants	30	
Vaisselle pour les adultes	10	
Tenue du personnel	Tenue complète de garde	15

CHAPITRE 3

ASPECT FINANCIER DE CHILDREN'S HEAVEN

L'objectif de l'entreprise est de réaliser des profits permettant de rémunérer les apports de ses associés, d'assurer l'emploi et la rémunération des salariés et de financer son développement.

La partie la plus importante dans tout projet est donc la partie financière. C'est sur elle que les investisseurs se basent pour décider d'investir ou pas.

Dans ce chapitre, nous examinerons deux importants concepts de l'analyse financière : l'étude financière et la rentabilité du projet.

3.1. ETUDE FINANCIERE DE CHILDREN'S HEAVEN

L'étude financière d'un projet est une étape importante dans la réalisation d'une entreprise. Cette étape permettra de mesurer la viabilité de notre projet ainsi que sa pérennité sur le long terme. Nous y évaluerons d'abord les investissements, ensuite comment elle sera financée. Nous vous présenterons aussi le budget de trésorerie, le compte de résultat et enfin le plan de financement.

3.1.1. Évaluation des investissements de Children's Heaven

Nous calculerons le coût du projet qui est composé de l'Investissement et du Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

3.1.1.1. Investissements de Children's Heaven

Tableau 4 : Charges immobilisées de Children's Heaven

Les charges immobilisées sont des charges à caractère général ayant une incidence sur le résultat de l'entreprise.

Désignation	Montant(en F.CFA)
Frais de constitution	700 000
frais de prospection	100 000
Frais de publicité et de lancement	200 000
Frais d'immatriculation	39 860
Divers frais d'établissement	20 000
Total	1 059 860

Tableau 5 : Immobilisations corporelles de Children's Heaven

Les immobilisations corporelles sont des actifs physiques durables qui assurent une certaine pérennité de l'entreprise.

Immobilisation corporelle	Montant (en F.CFA)
Terrain	-
Construction	-
Matériel	40 000 000
Mobilier	10 000 000
Total	50 000 000

Tableau 6 : Dépôts et cautionnements de Children's Heaven

Les dépôts et cautionnements sont des charges de base nécessaires à l'exploitation de l'entreprise.

Désignation	Montant (en F.CFA)
Dépôt pour l'électricité (SENELEC)	4 700
Dépôt pour l'eau (SDE)	50 000
Dépôt pour le téléphone (SONATEL)	50 000
Total	104 700

Tableau 7 : Investissement de Children's Heaven

L'investissement est la mise à disposition d'actif à long terme permettant l'exploitation d'une entreprise.

Désignation	Montant (en F.CFA)
Charges immobilisées	1 059 860
Immobilisation corporelles	50 000 000
Dépôts et cautionnements	104 700
Total	51 164 560

3.1.1.2. Besoin en fonds de roulement de Children's Heaven

Il constitue les besoins de l'entreprise pour le début de son exploitation. Elle est la somme nécessaire que l'entreprise doit posséder pour payer ses charges courantes en attendant de recevoir le paiement dû par ses clients.

Tableau 8 : Besoin en fonds de roulement de Children's Heaven

Désignation	Janvier	Février	Mars
Matières consommables	150 000	150 000	150 000
Sous-traitance	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Véhicule	5 000 000	-	-
Autres achats	500 000	500 000	500 000
Location	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Eau	100 000	100 000	100 000
Electricité	200 000	200 000	200 000
Fournitures d'entretien	80 000	80 000	80 000
Fourniture de bureau	2 000 000	-	-
Assurances	117 000	117 000	117 000
Frais de téléphone	20 000	20 000	20 000
Honoraires	-	-	500 000
Personnel extérieur	250 000	250 000	250 000
Total	11 417 000	4 417 000	4 917 000
Impôts et taxes	357 500	357 500	357 500
Taxes d'équipement	125 000	125 000	125 000
Impôts sur le traitement et salaires	232 500	232 500	232 500
Frais personnel	829 250	829 250	829 250
Rémunération du personnel	775 000	775 000	775 000
Charges sociales	54 250	54 250	54 250
BFR	12 603 750	5 603 750	6 103 750

Notre activité est une prestation de service, le calcul se fera par conséquent sur 3 mois dans un tableau répertoriant les charges.

Ainsi le fonds de roulement est égal au besoin en fonds de roulement.

$$\text{BFR} = 12.603.750 + 5.603.750 + 6.103.750$$

$$\text{BFR} = 24.311.250 \text{ FCFA}$$

3.1.1.3. Coût total du projet Children's Heaven

$$\text{Cout total du projet} = \text{Investissement} + \text{BFR} = 51.164.560 + 24.311.250$$

$$\text{Cout total du projet} = 75.475.810 \text{ F.CFA}$$

3.1.2. Financement du projet Children's Heaven

Dans cette partie, nous vous montrerons comment le projet a été financé et comment il a été exploité.

3.1.2.1. Schéma d'investissement et de financement de Children's Heaven

Tableau 9 : Investissement et financement de Children's Heaven

A travers ce tableau, Nous montrons le mode de financement utilisé et la répartition de l'investissement entre les actionnaires.

Désignation	Pourcentage	montant
Apport des promoteurs	20%	15 095 162
Partenaires	30%	
Babacar Fall	15%	11 321 372
Aicha Anne	15%	11 321 372
emprunt bancaire	50%	37 737 905
	100%	75 475 810

Le taux d'intérêt appliqué par la banque (BOA) est de 8%.

3.1.2.2. Bilan d'ouverture de Children's Heaven

Ceci est le bilan d'ouverture de l'entreprise. Il représente les ressources de l'entreprise et les emplois qui en sont faits.

Tableau 10 : Bilan d'ouverture de Children's Heaven

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif immobilisé		Capitaux propres et ressources assimilées	
Charges immobilisées	1 059 860	Capital	
Frais de constitution	700 000	Capital social	37 737 905
Frais de prospection	100 000	Total des capitaux propres	37 737 905
Frais de publicité et de lancement	200 000		
Frais d'immatriculation	39 860	Dettes financières	37 737 905
Divers frais d'établissement	20 000	Total ressources stables	75 475 810
Immobilisations corporelles	50 000 000		
Terrain	-		
Construction	-		
Matériel	40 000 000		
Mobilier	10 000 000		
Immobilisations financières	104 700		
Dépôts et cautionnement	104 700		
Total actif immobilisé	51 059 860		
Trésorerie actif		Trésorerie passif	-
Banque	14 415 950		
Caisse	10 000 000		
Total trésorerie actif	24 415 950	Total trésorerie passif	
Total actif	75 475 810	Total passif	75 475 810

3.1.2.3. Tableaux des amortissements de Children's Heaven

- ✓ Amortissement de l'emprunt : L'emprunt bancaire sera amorti sur toute sa durée de ce projet soit 10 ans au taux de 8%.

Tableau 11 : Amortissement de l'emprunt de Children's Heaven

Ce tableau représente la dette de l'entreprise. Elle montre comment la dette sera amortie pendant le projet.

Période	Dette en début de période	Intérêt	Amortissement	Annuité	Dette en fin de période
An 1	37 737 905	3 019 032	2 605 028	5 624 061	35 132 877
An 2	35 132 877	2 810 630	2 813 431	5 624 061	32 319 446
An 3	32 319 446	2 585 556	3 038 505	5 624 061	29 280 941
An 4	29 280 941	2 342 475	3 281 585	5 624 061	25 999 356
An 5	25 999 356	2 079 948	3 544 112	5 624 061	22 455 244
An 6	22 455 244	1 796 419	3 827 641	5 624 061	18 627 602
An 7	18 627 602	1 490 208	4 133 852	5 624 061	14 493 750
An 8	14 493 750	1 159 500	4 464 561	5 624 061	10 029 189
An 9	10 029 189	802 335	4 821 726	5 624 061	5 207 464
An 10	5 207 464	416 597	5 207 464	5 624 061	0
Total		18 502 702	37 737 905	56 240 607	

✓ Amortissement des Immobilisations

Tableau 12 : Amortissement des immobilisations de Children's Heaven

Le tableau d'amortissement des immobilisations montre comment les immobilisations seront amorties selon leur durée de vie.

Eléments	Valeur	Durée d'amort	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
Charges immobilisées	1 059 860	10	105 986	105 986	105 986	105 986	105 986	105 986	105 986	105 986	105 986	105 986
Matériel	40 000 000	10	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Mobilier	10 000 000	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dotation aux amortissements			5 105 986	5 105 986	5 105 986	5 105 986	5 105 986	5 105 986	5 105 986	5 105 986	5 105 986	5 105 986

3.1.3. Budget de trésorerie

Tableau 13 : Budget des recettes de Children's Heaven

Dans ce tableau des recettes, il est présenté les recettes prévisionnelles de la crèche sur toute l'année.

	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
droit d'inscription + assurance	100 000												
pension complète	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	24 000 000
nounou spécialisée	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	9 600 000
cantine	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	18 000 000
total hors taxe	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	52 800 000
TVA	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	792 000	9 504 000
Total TTC	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	62 304 000

Les calculs sont faits en fonction des décisions financières prises au niveau de l'étude de marché.

CA HT = 52.800.000 F.CFA

CA TTC = 62.304.000 F.CFA

Cantine = 18.000.000 F.CFA

Tableau 14 : Budget de décaissement de Children's Heaven

Le budget de décaissement retrace tous les décaissements prévus dans l'exploitation dans l'année.

	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Matieres consommables	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	2 400 000
sous-traitance	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	12 000 000
vehicule	15 000 000	-	-										15 000 000
autres achats	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	960 000
location	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	24 000 000
eau	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	960 000
electricité	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	2 400 000
fournitures d'entretien	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	600 000
fourniture de bureau	2 000 000	-	-										2 000 000
assurances	1 404 000												1 404 000
frais de telephone	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	240 000
honoraires			500 000										500 000
personnel exterieur	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	2 400 000
telephone	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	50000	600 000
publicité	250000												250 000
impots et taxes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
frais du personnel	775000	775000	775000	775000	775000	775000	775000	775000	775000	775000	775000	775000	9 300 000
remboursement emprunt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5624061	5 624 061
TVA à décaisser	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	3 240 000
total décaissement	23 579 000	4 925 000	5 425 000	4 925 000	10 549 061	83 878 061							

CA HT = 52.800.000 F.CFA

CA TTC = 62.304.000 F.CFA

Cantine = 18.000.000 F.CFA

Tableau 15 : Budget de trésorerie de Children's Heaven

Le tableau budget de trésorerie récapitule les flux initiaux, entrants et sortants dans l'entreprise pour connaître la position de la trésorerie en fin du mois.

Budget de trésorerie	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Trésorerie initiale	24 415 950	24 538 030	24 660 720	24 784 023	24 907 944	25 032 483	25 157 646	25 283 434	25 409 851	25 536 900	25 664 585	25 792 908	301 184 474
Total encaissement	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	5 192 000	62 304 000
Total décaissement	23 579 000	4 925 000	5 425 000	4 925 000	4 925 000	4 925 000	4 925 000	4 925 000	4 925 000	4 925 000	4 925 000	10 549 061	83 878 061
Trésorerie finale	6 028 950	24 805 030	24 427 720	25 051 023	25 174 944	25 299 483	25 424 646	25 550 434	25 676 851	25 803 900	25 931 585	20 435 847	279 610 413

3.1.4. Compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel relate la prévision des produits et des charges péronnelles afin d'avoir une estimation du résultat prévisionnel de l'entreprise.

Tableau 16 : Compte de résultat prévisionnel de Children's Heaven

Désignation	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
Désignation	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
CHIFFRE D'AFFAIRES	62 304 000	65 419 200	68 690 160	75 559 176	83 115 094	91 426 603	100 569 263	110 626 190	121 688 809	133 857 689
Achat de marchandises	24 060 000	24 400 000	25 060 000	26 969 200	28 380 660	29 700 399	31 249 003	32 804 544	34 475 020	36 060 509
Services extérieurs	24 000 000	24 480 000	25 400 000	26 982 200	28 498 660	29 732 424	32 343 678	32 805 325	34 498 858	36 600 009
Services extérieurs	4 490 000	4 434 900	4 478 249	4 479 992	4 407 490	4 500 834	4 547 048	4 599 405	4 698 856	4 694 046
Charges de personnel	4 290 000	4 300 000	4 300 000	4 480 000	4 466 000	4 400 000	4 560 900	10 498 405	10 605 255	14 690 290
Charges de personnel	40 990 000	49 300 000	49 800 000	49 480 000	40 086 000	49 486 000	49 860 000	50 448 000	50 986 281	57 070 098
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	21 034 000	23 874 300	25 806 260	31 027 202	37 046 125	43 745 182	50 734 485	58 285 106	67 426 428	76 707 078
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	21 350 000	23 870 300	25 800 260	31 020 202	37 040 125	43 740 182	50 710 485	58 385 106	67 340 428	76 580 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 240 000	18 560 300	20 590 300	25 920 500	31 940 100	38 330 000	45 600 000	53 370 000	62 030 000	71 670 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 240 000	18 560 300	20 590 300	25 920 500	31 940 100	38 330 000	45 600 000	53 370 000	62 030 000	71 670 000
RESULTAT FINANCIER	3 000 000	2 800 000	2 885 556	2 342 475	2 000 000	1 700 000	1 400 000	1 150 000	800 000	400 000
RESULTAT FINANCIER IMPOT	13 010 000	13 050 000	13 585 556	23 342 475	29 072 998	36 890 000	44 498 000	51 159 000	61 000 000	71 450 000
RESULTAT BRUT AVANT IMPOT	13 200 000	15 450 000	18 413 752	23 508 568	29 863 098	36 802 675	44 128 243	52 269 000	61 230 000	72 257 000
RESULTAT NET D'IMPOT	9 200 000	11 470 000	12 528 225	16 504 093	20 863 098	25 702 675	30 828 243	36 569 000	42 830 000	49 880 000
RESULTAT NET D'IMPOT	9 200 000	11 470 000	12 528 225	16 504 093	20 863 098	25 702 675	30 828 243	36 569 000	42 830 000	49 880 000
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	19 260 283	16 170 369	12 688 225	16 600 999	20 009 530	26 809 838	30 888 750	36 659 789	42 069 865	49 080 200
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	14 366 273	16 276 365	17 784 211	21 610 979	26 009 522	30 895 818	35 988 742	41 659 775	47 969 861	54 986 186

Tableau 17 : BFRE de Children's Heaven

Le BFRE montre le besoin en fond de roulement d'exploitation pendant toute la durée du projet. L'indice k est calculé en faisant le rapport entre le chiffre d'affaires et le BFRE.

Elements	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
CHIFFRE D'AFFAIRES	62 304 000	65 419 200	68 690 160	75 559 176	83 115 094	91 426 603	100 569 263	110 626 190	121 688 809	133 857 689
k	0,3902	0,3902	0,3902	0,3902	0,3902	0,3902	0,3902	0,3902	0,3902	0,3902
BFRE	24 311 250	25 526 813	26 803 153	29 483 468	32 431 815	35 674 997	39 242 496	43 166 746	47 483 421	52 231 763
variation du BFRE	-	1 215 563	1 276 341	2 680 315	2 948 347	3 243 182	3 567 500	3 924 250	4 316 675	4 748 342

3.1.5. Plan de financement de Children's Heaven

Le plan de financement permet de s'assurer de l'équilibre financier d'un projet en récapitulant d'un part l'ensemble des besoins financiers du projet à satisfaire et d'autre part les ressources apportées. Il se structure comme suit :

Tableau 18 : Plan de financement de Children's Heaven

Elements	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
emplois										
Acquisition d'immobilisations corporelle	-	-	300 000	330 000	363 000	399 300	439 230	483 153	531 468	584 615
Augmentation du BFR	-	1 215 563	1 276 341	2 680 315	2 948 347	3 243 182	3 567 500	3 924 250	4 316 675	4 748 342
charges immobilisées					1 059 860					
materiel					40 000 000					
Remboursement des dettes financières	2 605 028	2 813 431	3 038 505	3 281 585	3 544 112	3 827 641	4 133 852	4 464 561	4 821 726	5 207 464
Total Emplois	2 605 028	4 028 993	4 614 846	6 291 901	47 915 319	7 470 123	8 140 582	8 871 963	9 669 868	10 540 421
Ressources										
Capacité d'autofinancement	14 366 273	16 276 365	17 784 211	21 610 979	26 009 522	30 895 818	35 988 742	41 659 775	47 969 861	54 986 186
Total des Ressources	14 366 273	16 276 365	17 784 211	21 610 979	26 009 522	30 895 818	35 988 742	41 659 775	47 969 861	54 986 186
Ecart annuel	11 761 245	12 247 372	13 169 365	15 319 078	- 21 905 797	23 425 695	27 848 160	32 787 811	38 299 992	44 445 765
Trésorerie initiale	24 415 950	25 636 748	26 918 585	28 264 514	29 677 740	31 161 627	32 719 708	34 355 694	36 073 478	37 877 152
Trésorerie finale	36 177 195	37 884 119	40 087 950	43 583 592	7 771 943	54 587 322	60 567 868	67 143 505	74 373 471	82 322 917

Le tableau de flux de trésorerie prévisionnel est déterminé comme suit

Tableau 19 : Tableau de flux de trésorerie de Children's Heaven

Le tableau de flux de trésorerie permet de mettre en valeur les variations à la hausse ou à la baisse du niveau de trésorerie engendrées par les activités de l'entreprise en évaluant l'encaissement et le décaissement de chacune de ses composantes.

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
Flux d'exploitation										
<u>Cycle de vente</u>										
Droit d'inscription	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Pension complète	24 000 000	25 920 000	27 993 600	30 233 088	32 651 735	35 263 874	38 084 984	41 131 782	44 422 325	47 976 111
Nounou spécialisée	9 600 000	10 368 000	11 197 440	12 093 235	13 060 694	14 105 550	15 233 994	16 452 713	17 768 930	19 190 444
Cantine	18 000 000	19 440 000	20 995 200	22 674 816	24 488 801	26 447 905	28 563 738	30 848 837	33 316 744	35 982 083
Flux net des ventes	51 700 000	55 828 000	60 286 240	65 101 139	70 301 230	75 917 329	81 982 715	88 533 332	95 607 999	103 248 639
<u>Cycle d'achat</u>										
Autres achats	- 960 000	- 1 008 000	- 1 058 400	- 1 111 320	- 1 166 886	- 1 225 230	- 1 286 492	- 1 350 816	- 1 418 357	- 1 489 275
Services extérieurs	- 2 400 000	- 2 520 000	- 2 646 000	- 2 778 300	- 2 917 215	- 3 063 076	- 3 216 230	- 3 377 041	- 3 545 893	- 3 723 188
Flux net du cycle des achats	- 3 360 000	- 3 528 000	- 3 704 400	- 3 889 620	- 4 084 101	- 4 288 306	- 4 502 721	- 4 727 857	- 4 964 250	- 5 212 463
<u>Cycle fiscal</u>										
Impôts et taxes	- 4 290 000	- 4 332 900	- 4 376 229	- 4 419 991	- 4 464 191	- 4 508 833	- 4 553 921	- 4 599 461	- 4 645 455	- 4 691 910
TVA/ ventes (cantine)	- 3 240 000	- 3 402 000	- 3 572 100	- 3 750 705	- 3 938 240	- 4 135 152	- 4 341 910	- 4 559 005	- 4 786 956	- 5 026 303
Flux net du cycle fiscal	- 7 530 000	- 7 734 900	- 7 948 329	- 8 170 696	- 8 402 431	- 8 643 985	- 8 895 831	- 9 158 466	- 9 432 411	- 9 718 213
<u>Cycle social</u>										
Salaire	- 9 300 000	- 9 486 000	- 9 675 720	- 10 159 506	- 10 667 481	- 11 200 855	- 11 760 898	- 12 348 943	- 12 966 390	- 13 614 710
Charges sociales	- 651 000	- 664 020	- 677 300	- 711 165	- 746 724	- 784 060	- 823 263	- 864 426	- 907 647	- 953 030
Flux net du cycle social	- 9 951 000	- 10 150 020	- 10 353 020	- 10 870 671	- 11 414 205	-11 984 915	-12 584 161	-13 213 369	-13 874 038	- 14 567 739
Excédent trésorerie d'exploitation	30 859 000	34 415 080	38 280 491	42 170 151	46 400 493	51 000 122	56 000 001	61 433 640	67 337 300	73 750 223
<u>Flux d'investissement</u>										
Acquisition d'immobilisation	-	-	- 300 000	- 330 000	- 363 000	- 399 300	- 439 230	- 483 153	- 531 468	- 584 615
Flux net d'investissement	-	-	- 300 000	- 330 000	- 363 000	- 399 300	- 439 230	- 483 153	- 531 468	- 584 615
<u>Flux de financement</u>										
remboursement d'emprunt	- 2 605 028	- 2 813 431	- 3 038 505	- 3 281 585	- 3 544 112	3 827 641	- 4 133 852	- 4 464 561	- 4 821 726	- 5 207 464
interet de l'emprunt	- 3 019 032	- 2 810 630	- 2 585 556	- 2 342 475	- 2 079 948	- 1 796 419	- 1 490 208	- 1 159 500	- 802 335	- 416 597
flux net de financement	- 5 624 061	- 5 624 061	- 5 624 061	- 5 624 061	- 5 624 061	2 031 222	- 5 624 061			
variation de trésorerie	25 234 939	28 791 019	32 356 430	36 216 091	40 413 432	52 632 044	49 936 711	55 326 426	61 181 771	67 541 548

3.2. ETUDE DE LA RENTABILITE DE CHILDREN'S HEAVEN

L'une des phases d'analyse d'un projet est celle de son évaluation qui comprend entre autre l'étude de la rentabilité financière du projet au sein de l'entreprise. Investir est une décision stratégique pour une entreprise. Il est donc nécessaire de s'assurer de la rentabilité attendue avant de prendre cette décision. Pour cela, nous étudierons dans cette partie : le Seuil de Rentabilité (SR), le Délai de Récupération (DR), la Valeur Actuelle Nette (VAN), le Taux de Rentabilité Interne (TRI), l'Indice de Profitabilité (IP) et quelques ratios (la rentabilité financière et la rentabilité économique).

3.2.1. Seuil de rentabilité de children's Heaven

Il permet de déterminer le chiffre d'affaire à réaliser au cours d'une période pour atteindre l'équilibre (ou le point mort) soit un résultat nul, le chiffre d'affaire couvrant ainsi toute les charges.

Calculons le seuil de rentabilité de la première année.

Tableau 20 : Seuil de rentabilité de la première année du projet de de Children's Heaven

Désignation	Montants(en F.CFA)
Chiffres d'affaires	62 304 000
Frais financiers	3 019 032
Amortissement des immobilisations	5 105 986
Charges de personnel	9 300 000
Charges fixes	17 425 018
Autres achats	960 000
Services extérieurs	2 400 000
Impôts et taxes	4 290 000
Charges variables	7 650 000
Marges sur cout variable	9 775 018
Taux de Marge sur cout Variable	22,91%
Seuil de Rentabilité	76 052 325

Déterminons la date à laquelle le seuil de rentabilité sera atteint :
 Après le calcul du seuil de rentabilité fait plus haut, le seuil de rentabilité sera atteint quand le cumul du chiffre d'affaires aura atteint le seuil de rentabilité trouvé en année une.

Tableau 21 : CA cumulé de Children's Heaven

Mois	Total TTC	CA cumulé
Janvier	6 490 000	6 490 000
février	6 490 000	12 980 000
Mars	6 490 000	19 470 000
Avril	6 490 000	25 960 000
Mai	6 490 000	32 450 000
Juin	6 490 000	38 940 000
Juillet	6 490 000	45 430 000
Août	6 490 000	51 920 000
Septembre	6 490 000	58 410 000
Octobre	6 490 000	64 900 000
Novembre	6 490 000	71 390 000
Décembre	6 490 000	77 880 000

Après cumul du chiffre d'affaire, nous constatons que le Seuil de rentabilité est atteint dans le courant du mois de Décembre.

Chiffre d'affaire du début du mois : 71.390.000 F.CFA

Chiffre d'affaire de fin du mois : 77.880.000 F.CFA

Pour atteindre le seuil de rentabilité, il a fallu réaliser un chiffre d'affaires de 76.052.325 - 71.390.000 soit 4.662.325 F.CFA.

$$\frac{4.662.325 * 30}{6.490.000} = 8 \text{ jours}$$

Soit le **08 Décembre** de la première année du projet.

Le seuil de rentabilité est donc de 76.052.325 et est atteint le **08 Décembre**.

3.2.2. Délai de récupération de Children' heaven

Le délai de récupération ou playback mesure le temps nécessaire à la récupération de l'investissement en le comparant aux flux cumulés de trésorerie.

Tableau 22 : Cash-flow actualisé de Children's Heaven

Eléments	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Investissement	51 164 560										
Cash-flow	-	14 366 273	18 457 005	20 073 883	24 129 618	28 780 025	33 943 371	39 341 051	45 347 314	52 026 154	59 448 109
Flux non actualisé	- 51 164 560	14 366 273	18 457 005	20 073 883	24 129 618	28 780 025	33 943 371	39 341 051	45 347 314	52 026 154	59 448 109
CF actualisé	-	12 384 718	13 716 561	12 860 487	13 326 573	13 702 545	13 931 794	13 920 026	13 832 085	13 680 432	13 475 911
Flux actualisé	- 51 164 560	- 38 779 842	- 25 063 281	- 12 202 794	1 123 779	14 826 324	28 758 118	42 678 143	56 510 229	70 190 661	83 666 572

Avec actualisation du cash-flow, la récupération de l'investissement se fera entre la 3^e et la 4^e année.

Par interpolation linéaire, on a :

$$\frac{X - 3}{4 - 3} = \frac{12.202.794}{1.123.779 + 12.202.794} = 3.915674$$

Soit X = 3,915674, c'est-à-dire 3 ans 10 mois 29 jours.

Ainsi, le délai de récupération du projet avec actualisation est de 3 ans 10 mois et 29 jours.

3.2.4. Valeur actuelle nette (VAN) de Children's Heaven

La VAN est la valeur actuelle nette soit la somme des cash-flows actualisés diminué de l'investissement.

Suivant le tableau précédent et confirmé par les calculs Excel, la VAN du projet est estimé à **83.666.572 F.CFA.**

$$VAN = 83.666.572 \text{ F.CFA}$$

3.2.5. Taux de rentabilité interne (TRI) de Children's Heaven

Le taux de rentabilité interne est le taux d'actualisation qui annule la VAN et permet de vérifier la rentabilité du projet.

Avec la formule Excel TRI, on trouve un TRI pour le projet de 42 %.

3.2.6. Indice de profitabilité de Children's Heaven

Comme son nom l'indique, il montre la profitabilité ou non du projet. Pour un franc investi, il montre combien gagnerait l'entreprise.

L'indice de profitabilité d'un projet est calculé en faisant la somme des Cash-flows actualisés / capital investi. Il permet de mesurer la rentabilité d'un investissement.

$$IP = \frac{VAN}{I}$$

$$IP = \frac{83.666.572}{51.164.560} = 2,64$$

Donc, pour chaque franc investi, nous gagnons 2.64 F.CFA. **Rentabilité financière**

La rentabilité financière mesure la capacité des capitaux investis par les actionnaires et associés. Elle est déterminée par le ratio de la rentabilité des capitaux propres. Elle se calcule comme suit

$$Rentabilité\ des\ capitaux\ propres\ Rf = \frac{Résultat\ net}{Capitaux\ propres}$$

Capitaux propres = capital social + résultat net (n-1)

Tableau 23 : Taux de rentabilité des capitaux propres de Children's Heaven

Eléments	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
Résultat net	9 260 287	13 351 019	14 967 897	19 023 632	23 674 039	28 837 385	34 235 065	40 241 328	46 920 168	54 342 123
Capital social	37 737 905	37 737 905	37 737 905	37 737 905	37 737 905	37 737 905	37 737 905	37 737 905	37 737 905	37 737 905
Résultat net (N-1)	-	9 260 287	13 351 019	14 967 897	19 023 632	23 674 039	28 837 385	34 235 065	40 241 328	46 920 168
Capitaux propres	37 737 905	46 998 192	51 088 924	52 705 802	56 761 537	61 411 944	66 575 290	71 972 970	77 979 233	84 658 073
Taux de rentabilité des Capitaux propres (Rf)	25%	28%	29%	36%	42%	47%	51%	56 %	60%	64%
Taux de rentabilité net moyen	43.87%									

Après analyse du tableau, nous constatons que la rentabilité financière moyenne du projet est de 43.87%. Cette valeur

3.2.7. Rentabilité économique de Children's Heaven

La rentabilité économique est un indicateur de la profitabilité d'une entreprise. Elle est déterminée comme suit :

$$\text{Rentabilité économique } Re = \frac{\text{Résultat d'Exploitation}}{\text{Capital économique}}$$

Capital économique = Immobilisations Brutes + BFRE

Tableau 24 : Taux de rentabilité économique de Children's Heaven

Eléments	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
Résultat d'exploitation	16 248 014	21 883 514	23 968 265	29 519 092	35 900 004	42 992 684	50 397 444	58 647 112	67 831 147	78 048 201
Immobilisation brute	50 000 000	40 000 000	32 000 000	25 600 000	20 480 000	16 384 000	13 107 200	10 485 760	8 388 608	6 710 886
BFRE	24 311 250	25 526 813	26 803 153	29 483 468	32 431 815	35 674 997	39 242 496	43 166 746	47 483 421	52 231 763
Capital économique	74 311 250	65 526 813	58 803 153	55 083 468	52 911 815	52 058 997	52 349 696	53 652 506	55 872 029	58 942 649
Taux de rentabilité économique	21,86%	33,40%	40,76%	53,59%	67,85%	82,58%	96,27%	109,31%	121,40%	132,41%
Taux moyen	75,94%									

La rentabilité économique du projet est de 75,94%. Elle est supérieure au cout de l'emprunt 8%. Cette rentabilité est confirmée dès la première année avec un taux de 21,86 %

Mesure de la croissance de Children's Heaven

Soit c , le taux de taux de croissance du chiffre d'affaire. Il mesure l'évolution du chiffre d'affaire d'une année à une autre exprimé en pourcentage. Il est déterminé comme suit

$$c = \frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}}$$

Tableau 25 : Taux de croissance du CA de Children's Heaven

Eléments	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
chiffre d'affaires	62 304 000	68 534 400	71 961 120	79 157 232	87 072 955	95 780 251	105 358 276	115 894 103	127 483 514	140 231 865
taux de croissance du CA	-	10,00%	5,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%
taux de croissance moyen	8,50%									

La société connaît un taux de croissance moyen de 8.50%.

Capacité d'autofinancement

C'est clef pour tout entrepreneur, investisseur ou financeur. Elle représente les ressources que l'entreprise génère uniquement par son activité.

Calcul du ratio de la capacité d'autofinancement de l'entreprise permet de calculer le ratio de remboursement des dettes financières de l'entreprise.

Elle se calcule comme suit :

$$R_{CAF} = \frac{\text{Dettes financières}}{CAF}$$

Tableau 26 : Ratio de remboursement des dettes financières de Children's Heaven

Eléments	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10
Dettes financières	37 737 905	35 132 877	32 319 446	29 280 941	25 999 356	25 999 356	25 999 356	25 999 356	25 999 356	25 999 356
CAF	14 366 273	18 457 005	20 073 883	24 129 618	28 780 025	33 943 371	39 341 051	45 347 314	52 026 154	59 448 109
R caf	2,627	1,903	1,610	1,213	0,903	0,766	0,661	0,573	0,500	0,437

La CAF est un élément essentiel pour les actionnaires de l'entreprise car elle conditionne sa capacité à rémunérer, les banques car elle intègre leur rémunération et la possibilité d'accroître ou non l'endettement, les gestionnaires car elle donne une mesure du potentiel de développement de l'entreprise.

La CAF détermine la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes. Notre entreprise mettra alors 4 ans à rembourser ses dettes. Elle doit théoriquement être inférieure à 4 c'est-à-dire que l'endettement de l'entreprise ne doit pas atteindre 4 fois sa CAF.

Résumé des indicateurs de rentabilité du projet Children's Heaven

Tableau 26 : Résumé des indicateurs de rentabilité du projet de création de la crèche Children's Heaven

Indicateur de rentabilité	
VAN	83666572
TRI	42%
IP	2,64
Taux de rentabilité net moyen	43,87%
taux moyen	75,94%
taux de croissance moyen du chiffre d'affaires	8,50%

3.2.8. Plan d'activité de Children's Heaven

Le calendrier de réalisation des activités de la crèche « Children's Heaven » sont consignés ans le tableau suivant :

Tableau 27: Planning des activités

Activités Mois	2019					
	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Montage de plan d'affaires						
Mobilisation de financement						
Location et Achat des équipements						
Elaboration du plan de communication						
Recrutement du personnel						
Ouverture officielle et démarrage des activités service						

Source : Moi-même.

CONCLUSION

CESAG - BIBLIOTHEQUE

La création d'une crèche est une stratégie qui devra permettre aux femmes professionnelles de jouer pleinement le rôle d'agents de développement et de s'épanouir dans leur vie familiale. Un lieu propice à la garde et l'éducation des enfants, notre crèche sera aussi un lieu de préparation de l'enfant à la vie en société. Il y apprendra les valeurs morales et humaines dans un environnement de diversité lui permettant une ouverture culturelle.

La crèche est donc mieux placée pour le besoin des parents professionnels à la garde de l'enfant. Composée de professionnelles expérimentées, notre crèche prépare aussi les enfants à l'école élémentaire.

Ce projet constitue autant un moyen de diminution du chômage que la croissance de l'économie à travers l'implication de la femme dans l'activité professionnelle.

L'objet de ce projet professionnel est d'étudier les outils de conception de projet pour vérifier sa faisabilité et sa rentabilité.

Selon l'analyse de données collectés et tous les indicateurs utilisés, le projet est rentable.

Dans le temps, ce projet peut même accompagner des entreprises où la demande est forte ou même être en partenariat avec celle-ci pour s'implanter en leur sein pour permettre à leurs cadres d'être plus efficaces dans leur travail.

ANNEXES

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Annexe 1 : Questionnaire aux ménages

Bonjour Madame / Monsieur,

Je suis une étudiante en Master en Banque et finance. Je fais une étude pour l'implantation d'une crèche: garderie à Dakar. Vous vivez à Dakar, avez un travail et des enfants, veuillez svp répondre à ce formulaire. Il me permettra de recenser vos besoins.

Afin de nous aider à vous proposer un produit adapté à vos besoins, voudriez-vous répondre au questionnaire suivant :

Merci d'avance.

*Obligatoire

1- De quel sexe êtes-vous ? *

- Homme
- Femme

2- Exercez- vous une activité ? *

- OUI
- NON

3- Quelle est votre profession / catégorie socio-professionnelle ? *

- Cadre
- Agent de maîtrise
- Employé
- Profession libérale
- Etudiant
- Autres :

4- Quelle est votre situation familiale ? *

- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Veuf (ve)
- Célibataire

5- Quel âge avez-vous ? *

- Moins de 20 ans
- 20 - 30 ans

- 30 - 40 ans
- + de 40 ans

6- Avez-vous des enfants? *

- OUI
- NON

7- Si oui de quel âge ? *

- 0 - 3 ans
- 3 - 6 ans
- 6 ans - plus

8- Travaillez-vous loin de votre domicile ? *

- OUI
- NON

9- Quelle est la situation professionnelle actuelle au sein de votre foyer (vous-même et votre conjoint) ? *

- J'ai un(e) conjoint(e) et Nous travaillons tous les deux
- J'ai un(e) conjoint(e) et l'un de nous deux travaille
- Je n'ai pas de conjoint(e) et je travaille

10- Quel âge a votre enfant de moins de 3 ans

Votre réponse

11- Dans quelle commune vivez-vous ?

Votre réponse

12- Dans quelle commune travaillez-vous ? *

Votre réponse

13- A quelle heure commencez-vous le matin ? *

Heure

:

14- A quelle heure terminez-vous le soir ? *

Heure

:

15- Où voudriez-vous que la crèche soit implantée ? *

- Près de votre domicile ?
- Près de votre lieu de travail ?

16- Trouvez-vous que la crèche soit la meilleure alternative pour que la femme professionnelle retrouve un équilibre entre vie privée et professionnelle ? *

- OUI
- NON

17- Seriez-vous prêt(e) à confier votre (vos) enfant(s) à cette structure ? *

- OUI
- NON

18- Quel(s) horaires de gardes atypiques souhaiteriez-vous ? *

- Déposer votre enfant à la micro crèche avant 7h 30 le matin
- venir chercher votre enfant après 19h
- aucun horaire atypique
- Autre :

19- Combien de fois par semaine sera-t-il (-t-elle) présent(e) à la crèche ? *

- 1 à 2 fois
- 3 à 5 fois
- 6 à 7 fois

20- Qui assure la garde de vos enfants de 0 à 3 ans pendant la journée ? *

- Un(e) ami(e), membre de la famille
- Le conjoint
- La crèche / garderie
- La nounou à domicile

- Si d'autres modes, précisez
- Autre :

21- Votre mode de garde vous paraît *

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas satisfaisant

22- Que doit apporter ce mode de garde à votre enfant ? *

- Le développement de l'éveil
- Le développement de l'autonomie
- La sociabilité
- Le développement du langage
- La connaissance / l'apprentissage
- Autres, précisez
- Autre :

23- Voudriez-vous apporter la nourriture pour votre enfant ou vous préféreriez que la crèche ait une cantine ? *

Votre réponse

24- Selon vous quelle est la meilleure garde pour votre enfant ? Pourquoi ? *

Votre réponse

25- Confiez-vous votre enfant à une crèche à l'image occidentale ? *

- OUI
- NON
- Peut-être

26- Combien serez-vous prêt à payer pour le service de qualité qu'offrira notre Etablissement ? Pourquoi ? *

Votre réponse

27- Trouvez-vous utile de créer une nouvelle crèche sachant qu'il en existe déjà ? *

- OUI
- NON
- Peut-être

28- Quelles sont les manquements que vous remarquez dans les crèches existantes ? *

Votre réponse

29- Trouvez-vous utile de créer une nouvelle crèche adaptée à vos exigences ? *

- OUI
- NON

30- Avez-vous des suggestions ?

.....

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

- 1- ALEXANDER H. (2004), « Marketing pour les nuls », 1^{ère} Edition, 316 pages.
- 2- CHARREAUX G. (2014), « Finance d'entreprise », 3^{ème} Ed., Edition : Management & Société, 304 pages.
- 3- DIENG H. (2013), « Projet de création d'une crèche au niveau de la fonction publique », Mémoire, 82 pages.
- 4- DOGNON C., « Création d'une crèche », Mémoire, 102 pages.
- 5- DUBOIS P.-L., JOLIBERT A., GAVARD-PERRET M.-L. et Fournier C. (2013) Marketing - Fondements et pratique, 728 pages.

WEBOGRAPHIE

- 1- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal : <http://www.ansd.sn/>
- 2- Banque Ouest-Africaine pour le Développement : www.boad.org
- 3- Banque Mondiale : <http://www.banquemondiale.org>
- 4- Gouvernement du Sénégal : www.servicepublic.gouv.sn
- 5- Investir au Sénégal : <http://investirinsenegal.com>
- 6- Le coin des entrepreneurs : <https://www.lecoindesentrepreneurs.fr>
- 7- Bureau d'Appui à la Création d'Entreprise (BCE) : <http://creationentreprise.sn>
- 8- Le portail du Droit des Affaires en Afrique : www.ohada.com
- 9- Site de la crèche Babilou : <https://www.babilou.fr>
- 10- Expat Dakar : www.expatsdakar.com
- 11- La Petite Enfance au Sénégal : <http://fastef.ucad.sn/PEnfance/>

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	I
REMERCIEMENTS	II
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	III
LISTE DES ILLUSTRATIONS	IV
RESUME.....	VI
ABSTRACT	VI
RESUME DU PROJET.....	VII
SOMMAIRE	VIII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE DU PROJET ET DES PROMOTEURS	6
1.1. ANALYSE PESTEL DU SECTEUR DE LA CRECHE AU SENEGAL	6
1.1.1. Politique	6
1.1.2. Economique.....	6
1.1.1. Social.....	7
1.1.3. Technologique.....	7
1.1.4. Ecologique.....	8
1.1.5. Légal.....	8
1.2. PRESENTATION DE CHILDREN'S HEAVEN.....	9
1.2.1. Contexte et justification de Children's Heaven.....	9
1.2.2. Objectifs du projet de création d'une crèche pour les femmes cadres et professionnelles.....	11
1.2.3. Site géographique	11
1.3. FORME JURIDIQUE ET INTERETS DU PROJET DE CREATION DE CHILDREN'S HEAVEN	12
1.3.1. Forme juridique	12

1.3.2.	Intérêts économiques de Children's Heaven.....	15
1.3.3.	Intérêts sociaux Children's Heaven.....	16
1.4.	IDENTIFICATION DES ASSOCIES DE CHILDREN'S HEAVEN.....	16
1.4.1.	Partenaire de Children's Heaven.....	16
1.4.2.	Promoteurs de Children's Heaven.....	16
1.4.2.1.	Présentation du promoteur de Children's Heaven.....	16
1.4.2.2.	Genèse du projet de création d'une crèche pour les femmes cadres et professionnelles.....	17
CHAPITRE 2 : ASPECT ECONOMIQUE DE CHILDREN'S HEAVEN.....		18
2.1.	ETUDE MARKETING DE CHILDREN'S HEAVEN.....	18
2.1.1.	Présentation du service de Children's Heaven.....	18
2.1.2.	Étude du marché de Children's Heaven.....	19
2.1.2.1.	Analyse de l'environnement de Children's Heaven.....	19
2.1.2.2.	Etude de l'offre de Children's Heaven.....	21
2.1.2.3.	Etude de la demande de Children's Heaven.....	23
2.1.2.3.1.	Présentation des résultats.....	23
2.1.2.3.2.	Observations et Analyses des résultats.....	29
2.1.2.3.3.	Limites de l'étude de la demande.....	30
2.1.3.	Objectifs de la création d'une crèche pour les femmes cadres et professionnelles.....	31
2.1.3.1.	Objectif financier de Children's Heaven.....	31
2.1.3.2.	Objectif marketing de Children's Heaven.....	31
2.1.4.	Stratégie marketing de Children's Heaven.....	32
2.1.4.1.	Marché cible de Children's Heaven.....	32
2.1.4.2.	Positionnement de Children's Heaven.....	32
2.1.5.	Marketing mix de Children's Heaven.....	32
2.1.5.1.	Le service de Children's Heaven.....	32
2.1.5.2.	Le prix proposé pour les services de Children's Heaven.....	33

2.1.5.3.	La distribution de Children's Heaven.....	34
2.1.5.4.	La communication de Children's Heaven	34
2.2.	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE CHILDREN'S HEAVEN	34
2.2.1.	Organigramme de Children's Heaven.....	35
2.2.2.	Définition des postes et fixation du profil des employés	36
2.2.2.1.	Profil des employés	36
2.2.2.2.	Mode de recrutement de Children's Heaven	38
2.2.3.	Mode de gestion de Children's Heaven	38
2.2.4.	Évolution de la masse salariale de Children's Heaven	39
2.3.	ETUDE TECHNIQUE DE CHILDREN'S HEAVEN	40
2.3.1.	Description de la procédure de travail de Children's Heaven.....	40
2.3.1.1.	Accueil du matin de Children's Heaven.....	40
2.3.1.2.	Le goûter du matin de Children's Heaven.....	41
2.3.1.3.	Activités du matin de Children's Heaven.....	41
2.3.1.4.	Repas de midi à Children's Heaven	42
2.3.1.5.	La sieste à Children's Heaven	42
2.3.1.6.	Le goûter du soir ou de l'après midi à Children's Heaven.....	43
2.3.1.7.	Fin de journée à Children's Heaven	43
2.3.1.8.	Activités connexes de Children's Heaven	43
2.3.2.	Description des infrastructures et équipements de Children's Heaven.....	44
2.3.2.1.	Infrastructure de Children's Heaven.....	44
2.3.2.2.	Equipements de Children's Heaven	45
CHAPITRE 3 : ASPECT FINANCIER DE CHILDREN'S HEAVEN		46
3.1.	ETUDE FINANCIERE DE CHILDREN'S HEAVEN	46
3.1.1.	Évaluation des investissements de Children's Heaven	46
3.1.1.1.	Investissements de Children's Heaven	46
3.1.1.2.	Besoin en fonds de roulement de Children's Heaven.....	47

3.1.1.3.	Coût total du projet Children's Heaven	48
3.1.2.	Financement du projet Children's Heaven	48
3.1.2.1.	Schéma d'investissement et de financement de Children's Heaven	49
3.1.2.2.	Bilan d'ouverture de Children's Heaven	49
3.1.2.3.	Tableaux des amortissements de Children's Heaven	50
3.1.3.	Budget de trésorerie	51
3.1.4.	Compte de résultat prévisionnel	54
3.1.5.	Plan de financement de Children's Heaven	55
3.2.	ETUDE DE LA RENTABILITE DE CHILDREN'S HEAVEN.....	58
3.2.1.	Seuil de rentabilité de children's Heaven.....	58
3.2.2.	Délai de récupération de Children' heaven	60
3.2.4.	Valeur actuelle nette (VAN) de Children's Heaven.....	61
3.2.5.	Taux de rentabilité interne (TRI) de Children's Heaven.....	61
3.2.6.	Indice de profitabilité de Children's Heaven	61
3.2.7.	Rentabilité économique de Children's Heaven	62
3.2.8.	Plan d'activité de Children's Heaven.....	65
CONCLUSION		66
ANNEXES		68
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		70
TABLE DES MATIERES		70